

NR Flash

SPORTS en p. 6 et 8
 — Finale de la Coupe valaisanne
 — Ron Clarke : un exploit
 — Magdebourg : 10 ans de sports
 PRESSE-JEUNE en p. 10
 INF. LOCALES en p. 11, 13, 16, 17, 18 et 19
 — La fausse monnaie
 — Les « rapilleurs » volants
 — On ne joue pas avec la poudre
 INFORMATIONS ETRANGERES ET SUISSES en p. 20

Nouvelliste du Rhône

PREMIER QUOTIDIEN VALAISAN DU MATIN
 Tél. (027) 2 31 51-52 - CCP 19-274 - Publicité: PUBLICITAS SA (027) 2 44 22 - Le no 30 cts

La BELLE MAROQUINERIE de qualité

chez le spécialiste

Vallotton

Rue du Rhône

SION

P 701 S

Yul Brynner présente le programme «Aérovœux»



Au Palais des Nations, à Genève, l'opération « Aéro-Vœux », un nouveau projet pour l'aide aux réfugiés, a été annoncée aujourd'hui par M. Yul Brynner, Conseiller spécial du Haut commissaire de l'ONU pour les réfugiés. Cette opération consistera à organiser, en collaboration avec un groupe de compagnies aériennes internationales, la vente du disque « Festival international du piano », ce disque-cadeau sera offert durant les fêtes de fin d'année aux passagers voyageant par avion à travers le monde, qui pourront ainsi participer à une œuvre humanitaire, tout

en envoyant leurs vœux à leurs parents. Notre photo : L'acteur Yul Brynner vient de remettre dans un des salons du Palais des Nations, le disque aux stewardesses représentant les dix-huit compagnies aériennes participant à cette œuvre envers les réfugiés.

* LETTRE DE PARIS * LETTRE DE PARIS * LETTRE DE PARIS *

LA NOUVELLE EXPERIENCE des prêtres au travail en France

« Ce n'est pas la reprise de l'expérience arrêtée en 1954, c'est autre chose », a déclaré à Rome Mgr Vuillot, après l'annonce de la décision de l'épiscopat français concernant la formule des prêtres au travail.

Mgr Vuillot, archevêque-coadjuteur de Paris, est le président du Comité épiscopal de la mission ouvrière. A ce titre, il aura à diriger et à contrôler la nouvelle expérience. Celle-ci, telle qu'elle a été décidée par l'épiscopat, après approbation du pape Paul VI, se déroulera dans des conditions strictement définies, dont voici l'essentiel.

Tout d'abord, comme l'a précisé le communiqué de l'épiscopat français, la mission des prêtres au travail sera essentiellement sacerdotale. L'autorisation sera donnée, pour une période

de trois ans, à un petit nombre de prêtres, de s'engager pour un travail manuel à temps plein dans les usines et sur les chantiers, et de recevoir un salaire pour ce travail. Ils pourront appartenir à un syndicat ouvrier de leur choix, mais ne pourront en aucun cas prendre des responsabilités syndicales et politiques à quelque niveau que ce soit.

Cette restriction tend à empêcher le retour de difficultés et d'incidents enregistrés lors de la première expérience des prêtres-ouvriers en France. On sait, que, dans leur désir d'adhérer pleinement au monde ouvrier, de partager ses espoirs et ses peines et de participer à sa lutte d'émancipation, des prêtres-ouvriers à cette époque n'avaient pas hésité à assumer des fonctions de base importantes dans

les syndicats d'obédience communiste. Ils participaient, à ce titre, à toutes les manifestations sociales et politiques organisées par le parti communiste, et c'est ainsi qu'en 1952, deux prêtres-ouvriers furent arrêtés au cours de la violente démonstration communiste anti-américaine organisée à Paris en signe de protestation contre l'arrivée à la tête du Shapco (quartier général de l'Alliance atlantique) du général Ridgway.

Diverses précautions ont été prises par l'épiscopat français pour prévenir le retour d'autres difficultés. Les prêtres au travail ne pourront vivre seuls dans les banlieues ouvrières, comme le faisaient précédemment les prêtres-ouvriers, livrés à eux-mêmes au milieu des difficultés, des pressions et des tentations. Les prêtres au travail devront opérer en équipe et vivre en communauté sous un même toit, qu'ils regagneront chaque soir au sortir de l'usine ou du chantier.

Le communiqué de l'épiscopat français dit en effet : « Le choix de ces prêtres autorisés à travailler devra répondre à des exigences précises : aptitude, formation adaptée, conditions de vie communautaire, relations étroites avec les autres prêtres et les militants d'action catholique ouvrière du secteur où ils travaillent ».

A ce propos Mgr Vuillot a déclaré, après avoir recommandé d'éviter toute publicité tapageuse autour de la nouvelle expérience : « Indéniablement, les conditions mises à l'envoi du prêtre au travail sont rigoureuses. Il n'était pas possible qu'il en fût autrement, s'agissant d'une mission aussi difficile. Mais il serait trop commode de faire porter le fardeau à quelques-uns, sans comprendre que l'on est soi-même remis en question par les exigences posées à leur égard. Dieu veuille que tous les prêtres de notre pays, que l'ensemble des chrétiens, des religieux et des religieuses se sentent, à leur place, appelés par cette démarche de l'Eglise à une plus grande vérité, à davantage de prières, de pauvreté et d'amour fraternel ».

La mise en route de la nouvelle expérience, dont la durée, répétons-le, est limitée à trois ans, se fera au cours des mois qui viennent, avec quelques petites équipes de prêtres spécialement choisis. Il est probable que les premiers contingents — on parle d'une trentaine de prêtres au total — seront fournis par la Mission de France, qui comptait déjà dans ses rangs quelques prêtres autorisés à travailler trois heures par jour dans de petits ateliers artisanaux. Il s'agit donc d'une tentative pour le moment très limitée dans le temps et dans son champ d'expérimentation. Néanmoins, on enregistre avec satisfaction, dans les milieux français intéressés par l'apostolat ouvrier, le fait que le Saint-Siège soit revenu sur l'interdiction formelle communiquée en 1959 au cardinal Feltrin par le cardinal Pizzardo, secrétaire de la Congrégation des Séminaires, dans une lettre où il était dit d'une façon catégorique que « le travail en usine ou en chantier est incompatible avec la vie et les obligations sacerdotales ».

Maurice Herr

La délégation suisse à la prochaine conférence de l'AELE est partie

GENEVE — MM. Wahlen, chef du Département politique fédéral, et Schaffner, chef du Département fédéral de l'économie publique, sont partis mercredi à 12 heures 10, de l'aéroport de Genève pour Copenhague, où ils prendront part à la session que tiendra, dans la capitale danoise, l'Association européenne de libre-échange. Cette session sera présidée par M. Kaekkerup, ministre des Affaires étrangères du Danemark.

L'AUGMENTATION DU PRIX DU LAIT ET DE LA VIANDE

Nos lecteurs trouveront en page 3 le détail des revendications paysannes et surtout ce que notre agriculture a finalement obtenu par décision du Conseil fédéral prise hier.

On s'apercevra immédiatement que les producteurs de lait auraient voulu une augmentation de 3 centimes et non de 2, ceci pour compenser la très mauvaise année agricole due aux déplorable conditions atmosphériques.

Nous pensons toutefois que le Conseil fédéral a agi sagement. Il ne faudrait pas oublier qu'en printemps déjà le prix du lait à la production a été augmenté d'un centime, ce qui fait bel et bien 3 centimes en 6 mois. Le lait étant un produit de première nécessité, une trop forte hausse augmenterait à nouveau de façon dangereuse le coût de la vie.

Il est vrai que le lait et les produits

laitiers sont nettement surestimés dans l'actuel calcul de l'indice des prix de détail. Une réforme s'impose et le Conseil fédéral devra agir dans ce sens malgré les oppositions. Il faut profiter de la refonte du système de calcul de cet indice pour apporter les correctifs indispensables.

Il est anormal que la moindre réadaptation des prix des produits de l'agriculture suscite instantanément de graves remous économiques qui se traduisent presque toujours par une augmentation disproportionnée des prix et des salaires. L'augmentation de 2 centimes le litre de lait, de 25 centimes le kilo de fromage et de 35 centimes le kilo de beurre entrera en vigueur le 1er novembre 1965.

Psychologiquement ce n'est peut-être pas le bon moment. Cependant, il devient non seulement urgent, mais indispensable d'aider la paysannerie qui est en train de faire le bilan, assez désastreux, de cette année de mauvais temps.

L'augmentation du prix de la viande viendra plus tard. Le Conseil fédéral n'a pas encore publié la date exacte de son entrée en vigueur. En définitive, le prix du kilo de bœuf augmente en moyenne de 12 centimes tandis que celui du porc et du veau est majoré de 10 centimes. Il s'agit bien entendu de prix indicatifs pour le bétail de boucherie.

Ici encore, on est resté en dessous des revendications paysannes. Toutefois la décision du Conseil fédéral va déjà favoriser de façon certaine la production de viande de boucherie.

C'est un facteur d'autant plus intéressant que ce soutien direct de l'élevage est plus utile que, par ailleurs, une aide trop grande à la production laitière qui risquerait de s'accroître davantage.

L'ensemble des mesures décidées hier entraînent pour l'agriculture une amélioration de son revenu qui peut être chiffré à une centaine de millions de francs par année.

Même pour ceux qui s'attendaient à plus — et à juste titre, il faut bien le dire — le Conseil fédéral vient de faire des concessions importantes en faveur de la paysannerie suisse.

M. d'A.

Pour la défense du fédéralisme

« Le Nouvelliste du Rhône » a reproduit voici quelques jours le texte du postulat déposé par le conseiller aux Etats Borel à la fin de la session de septembre des Chambres fédérales. Ce postulat souligne que le développement technique rend plus urgente que jamais une collaboration sur le plan régional, mais constate d'autre part que l'on recourt de plus en plus souvent à l'aide de la Confédération. « Cette tendance — dit-il — est propre à mettre en difficulté les finances fédérales et à compromettre du même coup l'autonomie des cantons. Il paraît indispensable, dans ces conditions, de prévoir dans l'intérêt de la Confédération et des cantons, aussi bien que dans l'intérêt des citoyens, de chercher à améliorer le fonctionnement de notre organisation fédéraliste par un développement systématique de l'entraide intercantonale. » M. Borel a infiniment raison sur le fond, bien qu'il conclue paradoxalement en invitant la Confédération à encourager une telle collaboration.

C'est un fait reconnu de tous que le fédéralisme ne saurait plus être, à l'heure actuelle, une conservation passive des particularités cantonales. La plupart des problèmes dépassent les frontières des cantons. Mais il est aussi beaucoup de ces problèmes qui

pourraient être résolus si les cantons s'entendaient entre eux par voie de concordats. Nous assistons malheureusement à une véritable démission de l'autorité cantonale dans de nombreux domaines. Lors de la dernière session d'été, par exemple, il ne fut pas déposé moins de trois motions demandant à l'Etat central de légiférer dans des domaines où des ententes cantonales auraient été possibles. L'une de ces motions constate le danger de pollution des eaux causé par la circulation croissante de canots à moteur sur nos lacs et nos rivières et demande l'élaboration d'une loi fédérale en la matière. Une autre se préoccupe également de la pollution des eaux et demande une révision constitutionnelle pour étendre les compétences fédérales dans le domaine de l'économie hydraulique ; or, s'il est un domaine où la passivité des cantons saute aux yeux, c'est bien celui-là, car depuis qu'il existe une loi cadre fédérale sur l'épuration des eaux, les cantons ont perdu un temps précieux en tardant à en appliquer les clauses comme il eût été de leur devoir de le faire. Une troisième motion, enfin, se préoccupe de la pollution atmosphérique en demandant à la Confédération de prendre des mesures de précaution dans le domaine de l'industrie, des

transports et communications et de l'urbanisme « pour préserver la collectivité et le voisinage des émanations excessives ». Ce sont trois cas où des ententes entre cantons auraient pu résoudre sinon la totalité, tout au moins une grande partie de ces problèmes. Mais qu'ont fait les gouvernements cantonaux ? Rien, et il est probable qu'avant très longtemps les cantons suisses se verront imposer des mesures fédérales là où ils auraient pu et dû arrêter eux-mêmes les dispositions nécessaires. Rappelons encore pour mémoire les innombrables questions de préséance et de personnes qui ont empêché les cantons de s'entendre en ce qui concerne le développement des universités.

Certain fédéralisme serait parfaitement possible, même dans l'état actuel de la technique et même compte tenu de l'ampleur des problèmes. Mais ce fédéralisme, il faut le vouloir, ce qui revient à dire que les cantons devraient prendre des initiatives et chercher à résoudre ensemble leurs problèmes, au lieu d'attendre que la Confédération y pourvoie. Les structures traditionnelles de la Suisse auraient tout à y gagner.

PKZ le vêtement de qualité chez

DUCRET-LATTION

Avenue de la Gare

MARTIGNY

Pour le consommateur, par décision du Conseil fédéral, augmentation :

- 1) de 2 centimes le litre de lait, de 25 centimes le kg de fromage et de 35 centimes le kg de beurre (dès le 1er novembre).
- 2) de 10 à 12 centimes le kg de viande (plus tard).

BERNE. — Les décisions prises, mardi, par le Conseil fédéral au sujet des revendications paysannes ont été publiées hier matin. Le prix de base du lait à la production est relevé de deux centimes, qui peuvent être reportés sur les prix du lait et des produits laitiers. Les prix indicatifs du gros bétail de boucherie sont, en moyenne, majorés de 12 centimes par kilo. Les prix de soutien des prix des veaux de boucherie sont, dans la moyenne majorés de 10 centimes par kilo de poids vif. Les prix indicatifs des porcs de boucherie sont augmentés de 10 centimes par kilo de poids vif. Les revendications formulées en septembre par l'Union suisse des paysans étaient les suivantes :

- ① majoration du prix de base du lait de 51 à 54 centimes, soit de 3 centimes;
 - ② adaptation équivalente des prix indicatifs du gros bétail de boucherie, soit : hausse des prix indicatifs de 5 à 25 centimes par kilo de poids vif, suivant la classe de qualité;
 - ③ hausse des prix de soutien des veaux de boucherie de 30 centimes en moyenne par kilo poids vif;
 - ④ relèvement du prix indicatif moyen des porcs de boucherie de 3 fr. 25 à 3 fr. 35 par kilos de poids vif;
 - ⑤ hausse des prix de soutien des moutons de boucherie de 10 à 30 centimes, suivant les catégories.
- À l'appui, l'Union suisse des paysans évoque la nouvelle hausse des salaires et des frais, le retard du revenu paysan calculé comme par le passé d'après

les résultats des exploitations dont la comptabilité est contrôlée par le secrétariat des paysans suisses, ainsi que les conséquences fâcheuses d'un été pluvieux sur les récoltes. Dès lors que le revenu paysan, compte tenu de la décision du 31 mai 1965, a été substantiellement amélioré, le Conseil fédéral estime qu'il est indispensable d'attendre à présent que ces mesures aient pleinement déployé leurs effets avant qu'il soit éventuellement question de procéder à un nouvel examen général de la situation des revenus dans l'agriculture. Les effets escomptés ne se révéleront toutefois pas sous leur jour exact avant l'automne 1966, de sorte qu'il ne sera pas judicieux de vouloir reprendre l'examen de la situation avant cette époque, ou d'accepter dans l'intervalle de nouvelles requêtes portant sur le prix du lait ou sur ceux du bétail de boucherie. L'Union suisse des paysans aurait même été prête à renoncer pour la durée de deux ans à toute nouvelle requête concernant le lait ou le bétail de boucherie à la condition qu'il soit donné pleinement suite à ses revendications de septembre en matière de prix. Si, à l'origine, elle n'avait envisagé de réserves que pour le cas d'épizootie ou de conditions atmosphériques désastreuses, elle a malheureusement formulé sa proposition sous la seule réserve de circonstances extraordinaires d'ordre économique, ce qui confère à ces engagements qu'elle offrirait de prendre un caractère très vague. Le Conseil

fédéral a dès lors été amené à conclure qu'il ne pouvait se fonder sur ces éléments pour lier l'agriculture pendant deux ans, cet intervalle impliquant une beaucoup trop grande marge d'incertitude. Sa décision prévoit une solution qui concilie les deux points de vue : d'une part, le revenu paysan est nettement amélioré par le

relèvement des prix payés au producteur pour le lait et pour les principales catégories de bétail de boucherie et, d'autre part, une année devra s'écouler avant tout nouvel examen général de l'état des revenus dans l'agriculture. Par cette décision, le Conseil fédéral croit qu'il est mieux tenu compte de la réalité.

- L'année prochaine, le contrôle des prix du lait de consommation sera aboli. Le commerce du lait sera donc soumis à la loi de la libre concurrence.
- Les paysans demandaient 3 centimes, on leur en accorde 2. On a donc tenu compte de la lutte contre le renchérissement. Mais le Conseil fédéral ne pouvait refuser une augmentation dans le seul secteur où la formation du prix n'est pas libre.
- La lutte contre le renchérissement doit surtout se porter sur les causes principales de l'inflation. C'est ce qui a été fait par les deux arrêtés anti-surcharge et par la limitation de la main-d'œuvre étrangère.
- Il serait préférable de ne revoir les prix agricoles qu'une fois par année.

Le conseiller fédéral Schaffner justifie les mesures prises

Le Conseil fédéral a donc donné suite partiellement aux revendications des agriculteurs. Mardi matin, avant de se rendre à Copenhague où a lieu la conférence de l'A.E.L.E., M. Schaffner, chef du Département de l'économie publique, a souligné au cours d'une conférence de presse les points suivants :

- Cette décision particulièrement difficile à prendre en raison de la lutte contre la surchauffe, fera augmenter l'indice des prix. Néanmoins la Suisse ne figure pas parmi les pays où le renchérissement progresse le plus.
- Ces augmentations du lait et de la viande, ainsi que celles des cigarettes et de la taxe radio, réduisent le pouvoir d'achat et contribuent donc à lutter contre l'inflation.
- Le prix du lait et des produits laitiers va augmenter dès le 1er novembre, mais le prix de la viande n'augmentera que plus tard.
- Au-delà de ces mesures portant sur les prix, il s'agira de fortifier à sa base l'agriculture suisse, pour qu'elle puisse affronter la concurrence européenne. Les dirigeants paysans de Brougg ont compris cette nécessité.
- Le Conseil fédéral tient beaucoup à favoriser la production de viande de boucherie, pour que la production de lait ne s'accroisse pas encore davantage.
- Lors des consultations préliminaires, les représentants des salariés et des consommateurs ont admis qu'une augmentation du prix du lait de 1 à 2 centimes était justifiée.
- Le mauvais temps de cet été a encore aggravé la position du revenu paysan.
- La révision des bases de calcul du revenu paritaire n'est pas encore achevée.
- Dans certains centres urbains, le prix de vente du lait augmentera de 5 centimes dès le 1er janvier, en raison de la suppression de la Caisse de compensation approuvée en votation populaire le 6 décembre 1964.
- Pour le fromage, l'augmentation sera de l'ordre de 25 centimes le kilo; pour le beurre, de 35 centimes par kilo.
- Les mesures décidées entraînent pour l'agriculture une amélioration de revenu de 2 fr. 60 par jour, ou

90 millions de francs par année. — La hausse de l'indice des prix sera de 1,4 point quand la viande aura, à son tour, augmenté. — Dans leur ensemble, les récentes mesures prises en faveur des agriculteurs représentent une amélioration de 140 millions de francs. L'effort est donc important.

La réaction des milieux agricoles

LAUSANNE — Dans les milieux agricoles romands, on se montre un peu déçu de la décision du Conseil fédéral d'augmenter le prix du lait de 2 centimes seulement, mais on estime en même temps que la cause des paysans suisses fait des progrès. Une formule avait été proposée par le secrétariat de Brougg : en échange de l'augmentation de 3 centimes, les dirigeants paysans renonceraient à de nouvelles revendications pendant deux ans. Le Conseil fédéral n'a pas voulu s'engager dans cette voie et préfère les rendez-vous annuels. Cette solution a aussi ses aspects positifs, puisqu'elle permettra de discuter les problèmes plus à fond. On admet aussi dans les milieux agricoles romands que trois centimes en une année (un au printemps et deux maintenant) représentent une concession importante, compte tenu de la lutte contre le renchérissement la paysannerie suisse maintient donc ses revendications mais pour l'instant elle ne manifesterait pas. On souligne encore que l'amélioration du revenu paysan, estimée à 140 millions en tout par le Conseil fédéral, est théorique, car les augmentations du prix de la viande ne seront sensibles que plus tard.

L'UNION CENTRALE DES PRODUCTEURS DE LAIT DECUE

BERNE — L'assemblée ordinaire des délégués de l'Union centrale des producteurs suisses de lait s'est tenue aussitôt après la publication des décisions du Conseil fédéral en matière de prix du lait et de la viande. Voici le communiqué publié à l'issue de cette réunion :

« Les délégués ont été déçus parce que le Conseil fédéral n'a accepté qu'en partie leur requête en matière de prix, fondée sur les coûts de la production. Ceci d'autant plus que l'agriculture est non seulement victime de l'accroissement des frais mais encore de conditions atmosphériques défavorables. Avec cette compensation insuffisante du renchérissement, on impose à l'agriculture suisse un nouveau sacrifice aux fins de freiner la conjoncture. L'assemblée des délégués a reconnu la bonne volonté du Conseil fédéral. Malheureusement il s'est heurté à la forte opposition d'autres cercles économiques. Avec le Conseil fédéral, l'Union centrale émet l'avis que le lait et les produits laitiers sont surestimés depuis longtemps déjà dans le calcul de l'indice des prix de détail. C'est pourquoi elle espère que cet indice qui fait actuellement l'objet d'une révision apportera les correctifs nécessaires. Etant donné que le retard du revenu de l'agriculture n'a pu être comblé que partiellement, les conditions proposées par l'Union suisse des paysans pour un accord de stabilisation à long terme ne sont pas réunies. L'assemblée des délégués a invité la direction de l'Union suisse des paysans à suivre attentivement l'évolution de notre économie ».

(VOIR NOS COMMENTAIRES EN PAGE 1)

TRIBUNE DU LECTEUR ★ TRIBUNE DU LECTEUR

Un moyen efficace et immédiat de maintenir les populations de montagne

N.d.l.r. — L'énorme budget de la Confédération et les commentaires du « NR » ont provoqué cet article de l'ancien président de Bagnes. L'idée qu'il émet est intéressante même si le chiffre de subsides par litre de lait montagnard est nettement exagéré. Un début de réalisation dans le sens proposé ci-dessus est, certes, réalisable.

Cette loi, nécessaire, se fera attendre fatalement plusieurs années. En attendant, il s'agit de parer au plus pressé. L'abandon de la terre prend des proportions alarmantes. Le processus semble se développer à une progression quasi géométrique. Le paysan de la montagne délaisse sa terre parce qu'elle ne nourrit plus son homme. Or, on l'a assez dit, le maintien des populations de montagne importe grandement à la vie nationale. D'abord, elles sont un réservoir d'hommes. On voit combien nous en manquons. Ensuite la vie du paysan montagnard est tout de même une école de caractère, de personnalité. Toujours, l'homme attaché à la terre, a été dans un pays, un facteur de stabilité. C'est donc là un des premiers éléments de la Défense nationale. Ensuite il faut relever l'importance de l'appoint de l'agriculture de montagne pour cette défense nationale. Il faut maintenir les cultures et toute exploitation du sol, pour le cas de crise grave, de guerre, ou même en prévision du moment où les pays qui nous approvisionnent ne pourraient plus suffire à leur tâche, vu le continu et énorme accroissement de la population du globe. La-dessus, on est généralement d'accord. Mais les moyens de réaliser ces postulats ? Jusqu'ici, on n'a mis en œuvre que des palliatifs. Ce n'est pas en octroyant aux riches paysans du Plateau ou des Préalpes, qui produisent 50 à 100 mille litres de lait et plus, une subvention de un à deux centimes par litre de lait — dont ils n'ont d'ailleurs pas besoin — qu'on aidera effectivement le producteur montagnard qui, lui, n'en peut aligner que 6 à 7 mille litres ! En attendant une nouvelle législation, voici, nous semble-t-il, une mesure efficace, et parfaitement supportable pour l'économie nationale : Puisque l'agriculture de montagne est à considérer comme partie intégrante de la défense nationale, qu'on lui attribue donc une petite centaine de millions sur ce budget, qui se monte à douze ou quinze cent millions et qui ne s'en portera pas plus mal. On pourrait ainsi allouer à chaque propriétaire montagnard (possédant en moyenne deux à quatre vaches) un subside de

cinquante centimes par litre de lait. Appoint complémentaire qui lui permettrait enfin de vivre. On dépense bien plus pour d'autres branches, moins essentielles que celle-là. La paysannerie de montagne serait ainsi sauvée. Une plaie du pays serait fermée. Et les paysages de nos vallées reprendraient l'aspect riant et heureux qu'ils avaient, et qui attirera, de nouveau, le tourisme. Quelles sont les organisations paysannes, ou les autorités cantonales ou fédérales qui se mettraient à la tâche et entreprendraient de convaincre qui de droit ?

Albert MARET.

SPORTS LE SPORT

DIMANCHE SUR NOS STADES

LIGUE NATIONALE A

- Chx-de-Fonds - Servette (1-2, 3-2)
- Granges - Bâle (5-1, 0-2)
- Lausanne - Lucerne (4-0, 0-0)
- Lugano - Young Boys (2-0, 1-1)
- Sion - Bienne (0-1, 2-2)
- U. G. S. - Grasshoppers
- Young Fellows - Zurich

Du suspense en vue...

La tradition joue son rôle dans les matches de championnat. La peine qu'éprouve Lausanne face à Bâle le prouve. Nous pourrions citer un grand nombre d'autres exemples. Ainsi Servette se distingue toujours à La Chaux-de-Fonds, alors que les « Horlogers » se font un plaisir de s'imposer à Genève. Vu la forme actuelle des deux adversaires de dimanche, la tradition pourrait être respectée. Chez lui, Granges partira favori devant Bâle malgré le bon match des Bâlois face à Lausanne. Lausanne battra aisément Lucerne ou alors devra renoncer à son titre de champion suisse. Lugano a laissé une mauvaise impression à Genève; cette partie peut causer quelques « remous » du côté de la capitale tessinoise. Les Young-Boys, pourtant en forme, risquent de faire les frais de la réhabilitation des Luganais. Sion se méfière de Bienne, qui a un vieux compte à régler avec les Valaisans. Sous la direction de Sobotka les Biennois ont beaucoup progressé; leur jeu s'est affiné et leur récente

LIGUE NATIONALE B

- Aarau - Bellinzone
- Baden - Cantonal (0-2, 2-3)
- Blue Stars - Soleure
- Porrentruy - Chiasso
- Saint-Gall - Moutier
- Thoune - Le Locle (3-0, 2-4)
- Winterthur - Brühl (1-1, 1-1)

Décision en tête ?

Deux matches retiennent particulièrement l'attention : Saint-Gall-Moutier et Winterthur - Brühl. Il s'agit, en fait, des tout premiers du classement et leur confrontation peut avoir une grande influence sur la situation actuelle. Moutier a réussi à passer le cap de Soleure avec les deux points, ce qui est un exploit. Saint-Gall, de son côté, est revenu victorieux d'Aarau. Winterthur a ramené un point de Cantonal, alors que Brühl s'est laissé surprendre par Blue Stars. Baisse de forme ou excès de confiance ? Penchons pour la première hypothèse, ce qui serait compréhensible après le superbe effort initial des Saint-Gallois. Tout compte fait, on pourrait bien enregistrer deux matches nuls, ce qui maintiendrait un grand intérêt pour la suite de la compétition. Bellinzone est en reprise, alors qu'Aarau accuse une certaine fatigue. Un succès des visiteurs étonnerait pas. Blue Stars devrait confirmer sa victoire sur Brühl en battant Soleure. Lutte équilibrée à Porrentruy avec un léger avantage aux maîtres de céans.

PREMIERE LIGUE

- Chênois - Meyrin
- Fribourg - Vevey
- Montreux - Carouge
- Versoir - Stade
- Xamax - Martigny
- Yverdon - Forward

Les premiers à l'épreuve

Le C. S. Chênois a pris la tête du classement; c'est une surprise... On verra si le leader pourra confirmer sa belle forme actuelle face au néo-promu Meyrin, très en verve. Fribourg battra Vevey dont la baisse de régime s'est accentuée dimanche dernier. Montreux s'inclinera devant Carouge, l'un des meilleurs, si ce n'est le meilleur du groupe romand. Rencontre serrée entre Versoir et Stade. Les Genevois ont subi à Rarogne leur premier échec mais sans avoir démerité; ils eurent plus de chances de buts que leurs adversaires. La réussite pourrait être avec eux dimanche prochain. Xamax, bien sûr, sera grand favori devant Martigny. A force d'énergie, nos représentants pourraient néanmoins surprendre les Neuchâtelais et arracher un point. Puisse leur récent succès de Montreux leur donner des ailes. Partie tendue entre Yverdon et Forward, tous deux bien placés; l'avantage du terrain et l'appui du public peuvent être déterminants pour la victoire.



ILLÉGITIME DÉFENSE

26

PIERRE SIGNAC

Copyright by Cosmopress

Arthur sentit une sueur dans son dos et il frissonna. Le jeune Martineau le regardait fixement, comme s'il eût deviné.
— Cogné? Non... Enfin si... J'ai fait une chute, chez moi. Je me suis pris un pied dans le tapis. C'est bête. Il y a des choses que j'oublie. Ce n'est rien, remarquez. C'est passager. Les médecins me l'ont affirmé.

— Enfin, admettez que cette disparition de Suzanne est plutôt curieuse.

Martineau le regardait maintenant avec une lueur de haine dans le regard. Le mépris avait fait place à quelque immense dégoût. Arthur eut peur. Se pouvait-il que l'ami de Suzanne éprouvât tant de ressentiment à son égard? On eût dit que Martineau «savait». Il était insensé de soupçonner des choses pareilles. Martineau l'avait toujours royalement détesté. Et puis, là-bas, il n'y avait eu aucun témoin, Arthur en était sûr qu'il s'appelait Boildieu. Suzanne était morte sur le coup. Martineau ne pouvait rien savoir. L'inquiétude le rongait, voilà tout. Se pouvait-il qu'entre Suzanne et ce blanc-bec aux mains de danseuse, il y ait eu quelque chose? Arthur, à cet instant, en eut presque l'impression.

— Vous ne trouvez pas que c'est curieux? Il y aura une semaine demain que vous n'avez pas vu votre femme et ça vous semble normal?

— Evidemment, ce n'est pas naturel. Ce n'est pas dans les habitudes de Suzanne de me laisser sans nouvelles d'elle...

— Où pourrait-elle être?
— Je vous ai téléphoné pour vous le demander, figurez-vous.
— Vous allez le signaler aussitôt, j'espère. S'il lui était arrivé un accident... Notre pauvre Suzanne...

Une réelle émotion était présente chez Martineau, sur le visage devenu pâle, dans les yeux, dans les sons qu'émettait la gorge.

— Un accident à Suzanne? Vous vous affolez vite, jeune homme. Ma parole, on dirait que vous avez un pressentiment!

— Elle serait allée là-bas, comment? Par quel moyen de locomotion?

— En principe, je devais la conduire avec ma voiture... Le train peut-être...

Martineau se mordait les lèvres, extrêmement nerveux. Il jeta une fois de plus son regard mauvais sur Arthur.

— S'il est arrivé quelque chose, vous vous en mordrez les doigts!

C'était trop! Arthur se leva brusquement et se planta devant Martineau.

— Où voulez-vous en venir? Est-ce ma faute si Suzanne n'est pas à Montargis? Elle ne me rendait pas toujours ses comptes, après tout! Suis-je responsable si elle a préféré quelque escapade à une visite à sa mère malade?

Il était furieux. Mais Martineau le prit au col, et, le visage crispé, lui souffla dans le nez:

— On ne reste pas une semaine sans se soucier de ce qu'il a pu arriver à sa femme! Vous êtes responsable!

Arthur se dégagea avec brutalité.

— De quoi vous mêlez-vous?
— Je suis l'un de ses amis les plus chers, et pour Suzanne, un ami était parfois plus précieux qu'un époux ridicule!

— Un ami! ricana Arthur, le visage décomposé. Ah! Parlons-en! Un ami comme Prenon! Bande de salauds! Ma femme était peut-être plus à vous qu'à moi, mais s'il lui est arrivé une tuile, fourrez-vous bien dans la caboche que son cadavre n'appartient qu'à moi, et à moi seul, et que je serai seul compétent pour la pleurer!

— Pourquoi parlez-vous de cadavre? demanda doucement Martineau. Il n'y a pas une minute vous parliez seulement d'escapade.

Arthur tira son mouchoir de sa poche et essuya la sueur qui lui coulait sur le visage. Il s'était tu, brusquement effaré par ce qu'il venait de dire.

— C'est vous qui me poussez à raconter des histoires pareilles. On croirait que vous êtes plus inquiet que moi.

Il examina une fois de plus sa paire de gants.

— Dites-moi ce que je suis venu faire chez vous, samedi soir...

— Ça alors! Non, mais vous avez réellement perdu la mémoire?

— Mettez-moi sur la piste... Le reste me reviendra.

— Suzanne devait assister à une lecture par notre ami Gianac de sa dernière pièce. Bien entendu, elle devait venir seule, comme d'habitude. Bien que vous fussiez également invité... Sur le coup de neuf heures, qui vois-je apparaître au lieu de notre chère Suzanne?...

— Moi, n'est-ce pas?

— Ah! Vous vous souvenez...

— Peut-être suis-je venu excuser Suzanne?

— Exactement.

— C'est absurde, j'aurais pu téléphoner...

— C'est ce que nous nous sommes tous dit. Mais ce soir-là

— je répète vos propres paroles, puisque vous avez perdu la mémoire —: «Suzanne ayant reçu un télégramme de sa tante l'engageant de se rendre à Montargis», elle vous avait quitté dans le courant de la journée et vous veniez chez moi afin de nous mettre au courant.

(à suivre)

PHIL la fusée



Oct. 28

MEMENTO

SIERRE

Pharmacie de service. — Pharmacie Allet, tél. 5 14 04.

Hôpital d'arrondissement. — Heures de visite semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 h. 30. Le médecin de service peut être demandé soit à l'hôpital, soit à la clinique.

Clinique Sainte-Claire. — Heures de visite semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 h. 30.

Château de Villa. — Musée Rilke en permanence. Exposition Monique Bonvin et Raznovsky (jusqu'au 10 novembre).

SION

Cinéma Arlequin. — Tél. 2 32 42. Voir aux annonces.

Cinéma Capitole. — Tél. 2 20 45. Voir aux annonces.

Cinéma Lux. — Tél. 2 15 45. Voir aux annonces.

Médecin de service. — En cas d'urgence et en l'absence de son médecin traitant, s'adresser à l'hôpital: tél. 2 43 01.

Pharmacie de service. — Pharmacie Fasmeier, tél. 2 16 59.

Ambulance de service. — Michel Sierro, tél. 2 59 59.

Carrefour des Arts. — Exposition Charles Cottet.

Maison des jeunes. — Foyer pour tous, Pratifiori: ouverte tous les jours jusqu'à 22 h. T. V., divers jeux de table, échecs. Entrée libre, sans obligation de consommer. Salle pour réunions.

Pâtisserie. — 18 h. 30 à 20 h. 15: H.C. Sion (jun.).

MARTIGNY

Cinéma Etoile. — Tél. 2 21 54. Voir aux annonces.

Cinéma Corso. — Tél. 2 26 22. Voir aux annonces.

Pharmacie de service. — Pharmacie Lauber, tél. 2 20 05.

Petite Galerie. — Exposition du peintre Gea Augsburg. Jours ouvrables de 15 h. à 18 h. 30 et sur demande (jusqu'au 13 novembre).

C.A.S. (Groupe de Martigny). — Dimanche 31 octobre 1966, sortie-brisolée en famille. Départ place de la Poste à 13 heures. La course aura lieu par n'importe quel temps. S'inscrire auprès de M. Paul Perrochon, tél. (026) 2 21 64 ou M. Georges Roduit (026) 2 24 52, jusqu'au jeudi 28 courant, à 20 h.

SAINT-MAURICE

Cinéma Roxy. — Tél. 3 64 17. Voir aux annonces.

Pharmacie de service. — Pharmacie Galliard, tél. 3 62 17.

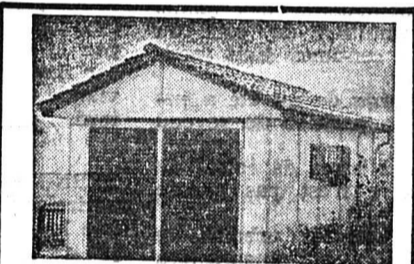
MONTHÉY

Monthéolo. — Tél. 4 22 60. Voir aux annonces.

Piazza. — Tél. 4 22 90. Voir aux annonces.

Médecin de service. — Pour les dimanches et jours fériés tél. 4 11 92.

Pharmacie de service. — Pharmacie Raboud, tél. 4 23 02.



Dans 700 localités de toute la Suisse

on trouve déjà les garages démontables pour autos et tracteurs de

E. A. Brüderlin

Succ.: E. O. Kauer
Construction de garages
Niederwil (AG)
Téléphone (057) 6 23 70.
Ofa 0121601

UN BON CONSEIL

Un intérieur bien meublé, décoré avec goût, c'est incontestablement l'affaire

d'ART & HABITATION

14, avenue de la Gare à Sion

Le plus grand choix en Suisse de meubles d'art Nos spécialistes vous renseignent et vous conseillent judicieusement.

Armand GOY,
Ensemblier-décorateur.

P 163 S

pour les assurances incendie vol, eaux, glaces



MOBIÈRE SUISSE
agence générale de Sion
W. Wydenkeller

SERVICE AEG

Machines de ménage
Tél. 027 / 8 16 02

Sur nos ondes

SOTTENS 6.15 Bonjour à tous! 7.15 Informations. 8.00 Le bulletin routier. 8.25 Miroir-première. 8.30 Fin. 11.00 Emission d'ensemble. 12.00 Le rendez-vous de midi et Miroir-flash. 12.15 Le quart d'heure du sportif. 12.45 Informations. 12.55 Le feuilleton: Des gens bizarres (22). 13.05 Le grand prix. 13.25 Intermède viennois. 13.40 Compositeurs suisses. 13.55 Miroir-flash. 14.00 Fin. 16.00 Miroir-flash. 16.05 Le rendez-vous des isolés. 16.25 Du fauteuil au volant. 17.00 Le magazine de la médecine. 17.30 Miroir-flash. 17.35 La semaine littéraire. 18.00 Bonjour les jeunes! 18.30 Le micro dans la vie. 19.00 La Suisse au micro. 19.15 Informations. 19.25 Le miroir du monde. 19.45 La bonne tranche. 20.20 Enquêtes. 20.45 Feu vert. 21.30 Au banc d'essai. 22.10 Musique contemporaine. 22.30 Informations. 22.35 Le miroir du monde. 23.00 Araignée du soir. 23.15 Hymne national. Fin.

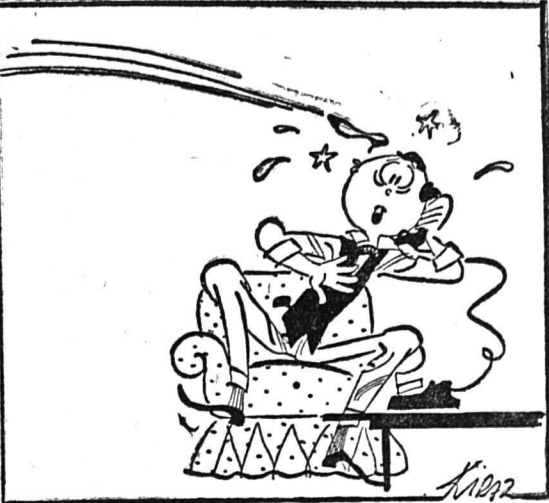
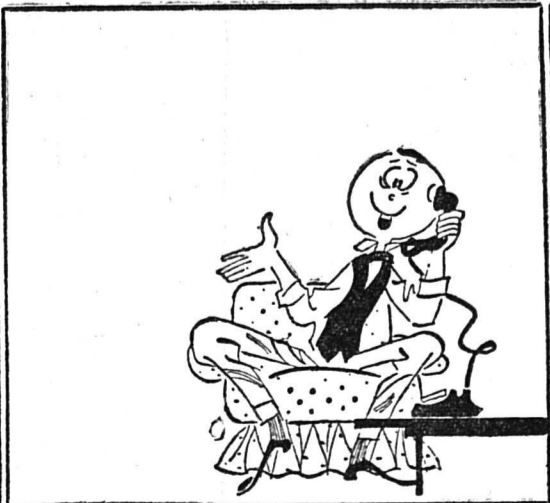
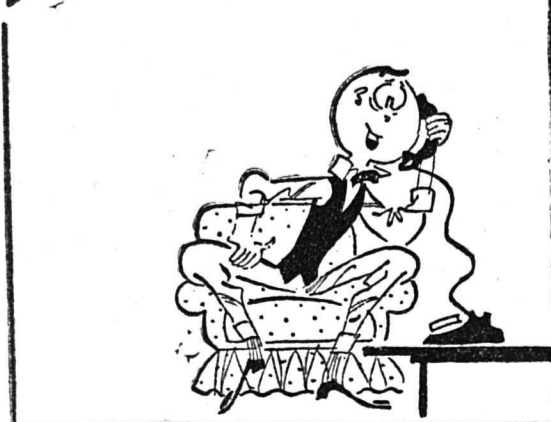
SECOND PROGRAMME 19.00 Emission d'ensemble. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.15 Le feuilleton: Des gens bizarres (22). 20.25 Entre nous. 21.15 Musique légère en Europe. 22.00 L'anthologie du jazz. 22.15 Les jeux du jazz. 22.30 Hymne national. Fin.

BEROMUNSTER 6.15 Informations. 6.20 Concert matinal. 7.00 Informations. 7.05 Pages symphoniques. 7.30-8.30 Pour les automobilistes voyageant en Suisse. 10.15 Disque. 10.20 Radioscolaire. 10.50 Sarabande et Gigue. A. Roussel. 11.00 Emission d'ensemble. 12.00 R. Williams et son piano. 12.20 Nos compliments. 12.30 Informations. 12.40 Opérettes et musique viennoise. 13.30 Disques de musique légère. 14.00 Magazine féminin. 14.30 Festivals internationaux. 16.00 Informations. 16.05 Musique de chambre. 16.45 Les livres et journaux suisses. 17.00 Musique récréative du Brésil. 17.30 Le courrier des jeunes filles. 18.00 Informations. 18.05 Emission populaire. 19.00 Actualités. 19.30 Informations. 20.00 Ensemble à vent de Radio-Bâle. 20.20 Nietzsche contre Wagner, documentaire. 21.30 Opéras de Wagner. 22.15 Informations. 22.20 Nietzsche contre Wagner. 22.40-23.15 Musique anglaise contemporaine.

MONTE CENERI 7.00 Petit concert. 7.15 Informations. 7.20-8.30 Almanach sonore. 11.00 Emission d'ensemble. 12.00 Musique variée. 12.30 Informations. 12.40 Musique variée. 13.00 Journal. 13.10 Microquiz, concours. 13.45-14.00 Rythmes. 16.00 Journal. 16.10 Orchestre F. Heller. 16.30 Orchestre Radiosa. 17.00 Emission scientifique. 17.30 Pages de Schumann. 18.00 Ensemble vocal La Gentianella. 18.15 Format familial. 18.45 Chronique culturelle. 19.00 Accordéon. 19.10 Communiqués. 19.15 Informations. 19.45 Pour les messieurs d'un certain âge. 20.00 Chants religieux et populaires. 20.30 Le Rad Orchestre. 21.45 Mélodies. 22.30 Informations. 22.35 Caprice nocturne. 23.00-23.15 Ultimes notes.

TELEVISION 17.00 Pour la jeunesse de la Suisse allemande. 18.00 Fin. 19.00 Présentation du programme de la soirée. 19.05 Le magazine. 19.20 Téléspot. 19.25 Notre feuilleton: Fantaisie à la Une. 19.55 Téléspot. 20.00 Téléjournal. 20.15 Téléspot. 20.20 Carrefour. 20.35 Dossier. 21.20 Rencontre internationale de gymnastique artistique. 22.20 Nouvelles. 22.25 Téléjournal. 22.40 Fin.

L'INE



— On ira boire un verre ensemble un de ces soirs: voyons, mercredi, je travaille...

... jeudi, nous sommes invités, vendredi, je n'ai rien...

... Ah! si, c'est l'anniversaire de ma femme!

Qualité Sécurité

Modèles 1966
Un essai
s'impose!

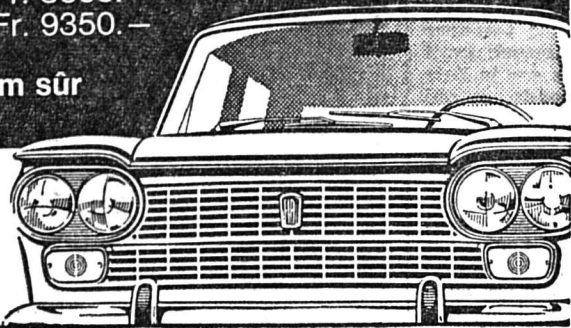
**15 FIAT
1500**

83 CV, 155 km/h, freins à disque, 4 portes

Fiat 1300 Fr. 8695. —

Fiat 1500 Fr. 9350. —

Fiat un nom sûr



MONTHEY : Garage du Simplon, Aldo Panzli
MARTIGNY : Garage City, Bruchez & Matter
SION : Garage du Rhône, Mario Gagliardi
SIERRE : Garage 13 Etoiles, Jos. Nanchen

Tél. (025) 4 10 39
Tél. (026) 2 10 28
Tél. (027) 2 38 48
Tél. (027) 5 02 72
P 334 S

Un, deux, trois, vos
chaussures éclatent de
propreté...

1. Pour le décroûtage,
maintenez le soulier contre la
brosse rotative.

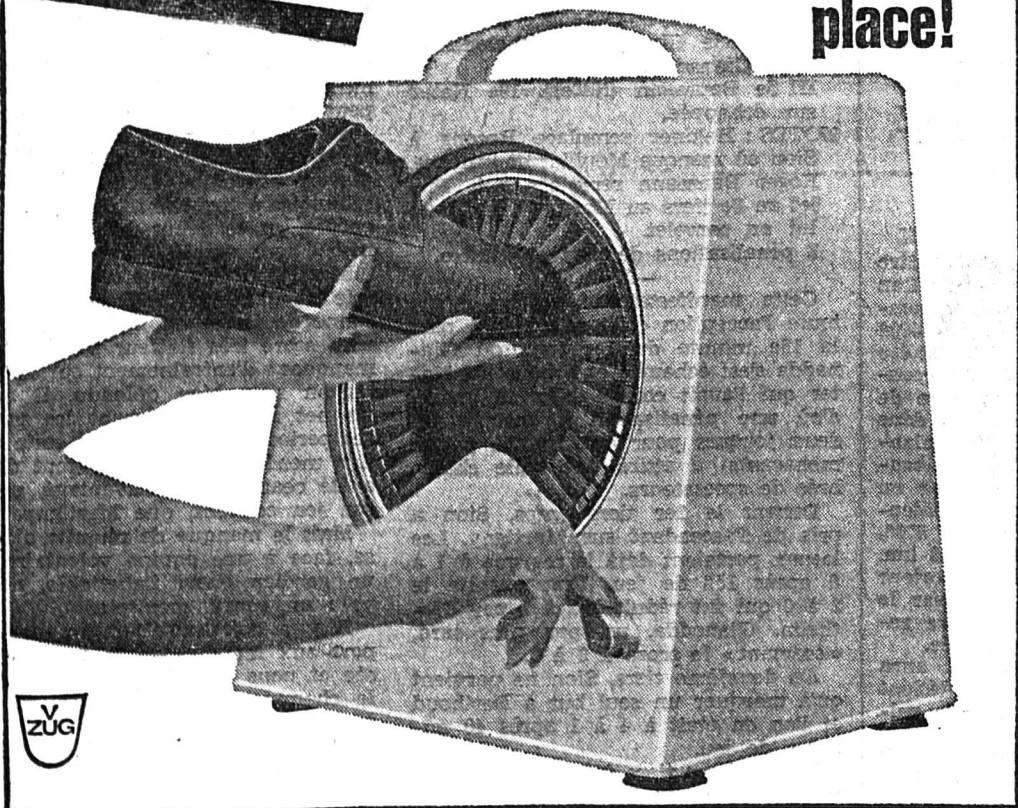
2. Étendez une mince couche
de crème (de préférence
en tube) directement sur la
chaussure.
3. Introduisez de nouveau le
soulier dans l'anneau de
brosses et il reluirea en un clin
d'œil.

Quelle épatante simplicité!
Les chaussures légèrement
sales n'exigent pas un usage
régulier de produit.
La poussière se dépose dans
le bolier de l'appareil.

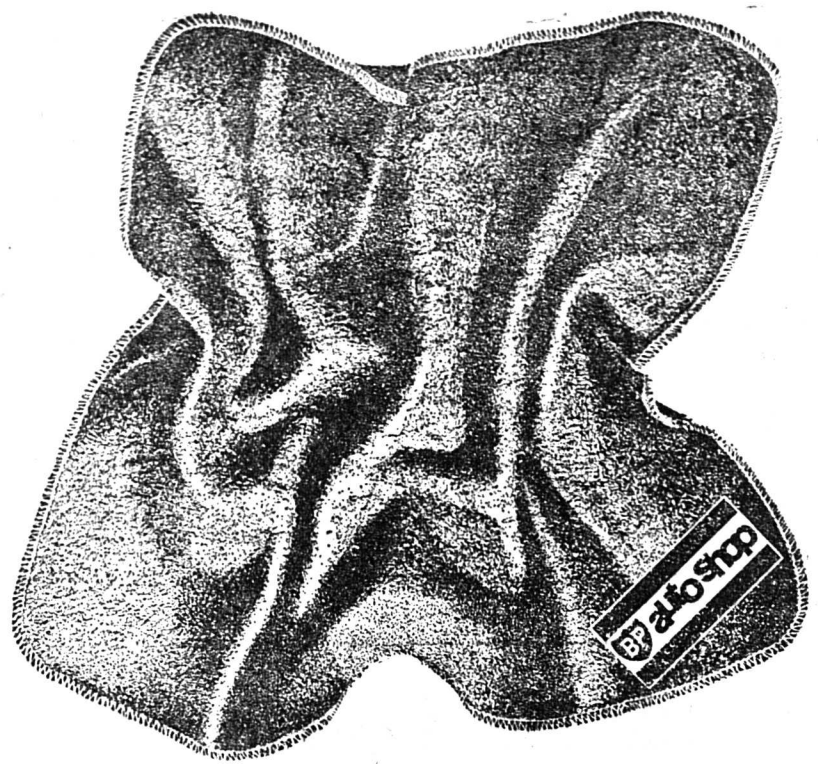
Servidor, ami et serviteur
de toute la famille!
Demandez la documentation
auprès des magasins
spécialisés ou directement à:
Zinguerie de Zug SA, Zug,
Tél. (042) 4 03 41

Servidor

nettoie les
chaussures
à votre
place!



Salon des Arts Ménagers : Stand 154



**Avec ce tissu,
plus jamais de buée
sur les vitres
de votre voiture!**

Frottez les vitres de votre voiture une seule fois
avec le tissu antibuée Nebulex de BP auto-shop: la vue
redevient nette de tous côtés pour 1 à 2 jours!
En sachet plastique, commode et antipoussière.
Seulement 3 fr. 90. Cet article, comme bien d'autres
tout aussi utiles pour votre voiture, vous pouvez
l'obtenir auprès de la plupart des stations-service BP
dans toute la Suisse.



Nouveautés 1965-66



Manteaux

MODELES CHICS,
SPORT, HABILLES
ET COL FOURRURE
Tailles 34 à 50

98.- à 398.-

Robes

ELEGANTES

habillées
sport
cocktail
tricot
jersey

Costumes

HAUTE MODE

trévia
térylène
shetland

Deux-pièces

TRICOT ET JERSEY
DE LUXE

Ensembles 3 pièces

Cabans

Blouses - Jupes - Pantalons
Pulls - Collifichets

Silian
HAUTE CONFECTION

Confection dames et jeunes filles ■ MARTIGNY à 100 m. de la gare
30 METRES DE VITRINES ET EXPOSITION

P 65 S

VALAISANS

Donnez la préférence à

Raf

le mazout raffiné des Raffineries du Rhône

Passez vos commandes sans tarder chez votre fournisseur
régional :

COMBUSTIA

Micheloud & Udrisard, Slon, téléphone (027) 2 12 47

Nous certifions que nous nous approvisionnons en combustibles liquides exclusivement auprès des
Raffineries du Rhône S.A., à Collombey-Muraz.

PARIS - DERNIERE HEURE

Des modèles de manteaux et de robes
inspirés de Courrèges

CONFECTION
Saudan
MARTIGNY

P 198 S

Annonces diverses



Si vous appréciez un café
d'un beau brun doré et dégageant
tout son arôme:



délicieuse et généreuse.

BER-4



C'est à ses quatre mains que le singe doit son
agilité.
C'est à la publicité que le commerçant doit sa
prospérité.

Toutes vos annonces par **Publicitas**

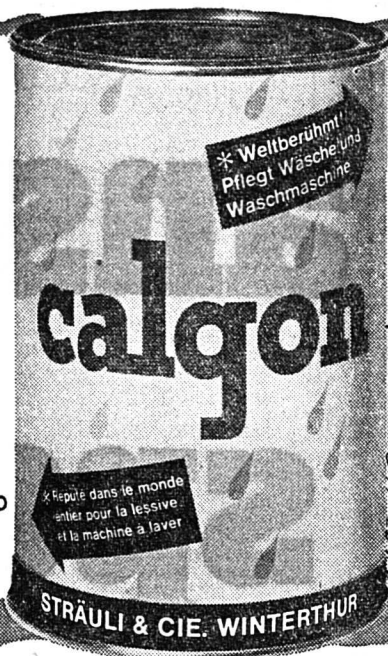
Ainsi ou ainsi

Que vous laviez dans la lessiveuse
ou dans l'automate -

il vous faut «calgon»*

Avec points JUWO

* Mondialement renommé pour
adoucir l'eau



car ● «calgon» empêche
toute calcification nui-
sible du linge et de la
machine

● «calgon» accroît
l'efficacité de tous les
produits de lavage

● «calgon» rend le
linge plus lumineux et
plus doux au toucher

**Donc «calgon»
dans tous les cas!**

100 paires bottes et après-ski

de qualité sont
à débarrasser.

Pour dames: 2
paires pour 30 fr.
Chaussures Ba-
gutti-Sport, 1920
Martigny.

Tapis

Milieu bouclé, 160
x 240 cm., fond
rouge,
Fr. 48.-

Milieu bouclé, 190
x 290 cm., fond
rouge,
Fr. 68.-

Descente de lit
moquette, fond
rouge ou beige,
60x120 cm.,
Fr. 12.-

Milieu moquette
fond rouge, des-
sins Orient, 190x
290 cm.,
Fr. 90.-

Tour de lit ber-
bère, 3 pièces,
Fr. 65.-

1 superbe milieu
haute laine, des-
sins afghans, 240x
340 cm.

A enlever pour
Fr. 250.-
(port compris)



1020

Renens - Croisée
Tél. (021) 34 36 43
P 1533 L

Jeune fille

possédant diplôme
commercial, cher-
che place dans
bureau à Sion.

Libre tout de sui-
te.

Ecrire sous chif-
fre PA 18507 à
Publicitas, à 1951
Sion.

P 18507 S

A vendre

moto BMW

600 cm3, freins
et embrayage
neufs. Parfait état
de marche. Prix à
discuter.

Adresse: Mas-
son Clément c/o
M. Gillioz, Châ-
taignier, Fully.
P 66361 S



La Taunus 12M ne craint pas l'hiver. Elle est équipée en série pour lui résister.

Tout ce qu'on peut faire pour qu'une
voiture soit dans son élément même
en hiver, nous l'avons fait pour la
Taunus 12M en l'équipant de la façon
suivante:

Moteur refroidi par un liquide à vi-
dangier seulement tous les deux ans
et gelant tout aussi peu que l'air.
Choke que l'on ne risque pas d'ou-
blier puisqu'il est automatique: la 12M
démarré du premier coup.

Système inodore de chauffage par eau
chaude à la fois efficace et instantané.
Dégivrage et ventilation Aeroflow qui
bannissent définitivement le givre à
l'extérieur des vitres.

Traction-avant, parce que le poids du
moteur repose ainsi sur les roues di-
rectrices et qu'on n'a plus à craindre
les flottements.

Sans tunnel de transmission pour lais-
ser le plus de place possible aux

passagers et à leurs bagages.
Et freins à disque permettant de stop-
per avec autant de sécurité que l'on
roule.

Alors... pourquoi attendre jusqu'au
printemps prochain pour acquérir une
Taunus 12M? Qu'en diriez-vous main-
tenant?

2 portes, 6/50 CV.

à partir de Fr. 7655.-

A l'avant la technique - à l'arrière le confort

FORD TAUNUS 12M

SIERRE: Garage du Rawil S.A., téléphone (027) 5 03 08 - SION: Kaspar Frères, Garage Valaisan, rue Saint-Georges, téléphone (027) 2 12 71 - COLLOMBEY: Garage de Colombey S.A., téléphone (025) 4 22 44.
CHARRAT: René Bruttin, Garage de Charrat - GLIS: Franz Albrecht, Garage des Alpes - GRONE: Théoduloz Frères, Garage - MARTIGNY: M. Masotti, Garage de Martigny - MONTANA: Pierre Bonvin, Garage du Lac - MOR-
GINS: Robert Diserens, Garage - VISP: Edmond Albrect, Garage.



Vauxhall Cresta

Une 6 places confortable

Une voiture de classe **12350 fr. seulement**



6 cylindres, moteur 3,3 l/130 CV ou 2,6 l/115 CV (13,5 CV-impôt seulement).
Boîte à 3 vitesses; sièges cuir naturel; freins à disque AV. Suppléments
modiques pour boîte à 4 vitesses/sièges individuels, sièges-couchettes, over-
drive ou transmission automatique. Vauxhall Velox 10950.- fr.

Garage Neuwerth & Lattoin, Ardon, téléphone (027) 4 13 46

Magdebourg dix ans de sports



Voici le maître de sport et membre de l'équipe nationale de handball, Pieter Bernhard, en pleine action.

Le SC Aufbau Magdebourg forme une très grande famille de sportifs pratiquant de nombreuses disciplines depuis dix ans. C'est en 1955 qu'il vit le jour. Mais reportons-nous à cette année, où les dirigeants politiques et sportifs envisagèrent la création d'une école de sports. Nous traduisons ci-après, dans les grandes lignes, les débuts jusqu'à nos jours, de ce complexe sportif, relaté par M. Linke, dans la brochure du Xe anniversaire. C'est en 1954, que se dessina la première idée dans l'esprit des promoteurs. On pensait que cette création marquerait une nouvelle étape des performances sportives en Allemagne de l'Est. Par une concentration des meilleurs sportifs de tous les clubs, on pouvait envisager l'avenir avec confiance. La ville de Magdebourg à ce moment-là était connue dans le monde uniquement par les succès de ses nageurs.

UNE CREATION RAPIDE

Ainsi l'idée germée prit définitivement corps. Par une initiative des dirigeants du comité central des sports, et tout spécialement par son premier secrétaire, M. Aloïs Pismanik, le SC Aufbau Magdebourg, groupant plusieurs sections se créa. C'était au mois d'août 1955. Les sections se répartissaient comme suit : natation, waterpolo, gymnastique, handball, ainsi que les disciplines d'hiver. En fin de cette année, la section canoë vint grossir les rangs, tout comme le club de boxe au début de 1956.

UN SOUTIEN CONSTANT ET EFFICACE

Le soutien complet et entier des autorités et du parti (il ne faut pas l'oublier), soutien spécialement financier, permit la construction de toutes les installations nécessaires à la pratique de toutes les disciplines. Ces chefs-d'œuvre ont noms le « Bauarbeiter Stadion », la Sporthalle Hermann Gieseler, le Ernst-Grube-Stadion (où se



Les excellents nageurs du club ont battu à quatre reprises le record national allemand du 200 m. dos. Les voici après leur performance.

disputera certainement le match contre Sion), la baie pour les canoïstes, ainsi que la piscine ouverte Elbe. Ces magnifiques installations modernes sont encore utilisées aujourd'hui par tous les athlètes, et c'est là qu'ils réalisèrent d'excellentes performances mondiales.

Le 5 décembre 1956, le cercle s'agrandit encore par la demande d'admission de la section athlétisme. A vrai dire, c'est en 1958 que les athlètes évoluèrent sous le nom du club. Cette section était placée sous la direction du maître des sports Ernst Trümel.

Mais qu'est-ce une grande famille sportive sans un club de football ?

Depuis de nombreuses années, le onze du BSG Motor Mitte faisait la joie de ses supporters, mais l'ascension en ligue supérieure ne fut jamais visée. D'excellentes prestations étaient réalisées par la formation corporative de la maison Thälmann. Mais aucun club n'avait les moyens d'accéder à la série supérieure. C'est de là que partit la décision du comité régional pour la culture et les sports, avec l'appui de la maison Huberg et des maîtres de sports Manthey et Koch, que la section football du BSG Motor Mitte fut acceptée dans le club de Magdebourg.

Au cours de la saison 1958-1959, l'ascension en ligue supérieure était assurée, grâce à la victoire contre Chemie-Halle, sur le Heinrich-Germer Stadion. Dès lors, le SC Magdebourg alla de succès en succès, sous la direction de Otto Lucke, aujourd'hui responsable du grand stade de la Ernst-Grube-Stadion. Quant aux joueurs, ils ont formé les cadres des équipes supérieures et quelques-uns représentent encore une partie des sélectionnés pour la formation nationale. Le palmarès actuel de la section football se présente comme suit :



Les femmes sont d'excellentes athlètes. Ici, la meilleure handballeuse, Karin Bley, en pleine action.

Deux fois vainqueur de la coupe ;
Deux fois champion d'Allemagne de l'Est (juniors) ;

Participation aux JO de Tokyo par l'international Hermann Stöcker, médaille de bronze.

Pour compléter le club sportif Magdebourg, une dernière section fut admise, celle de l'aviron. Pendant ces dix années d'existence, les athlètes de toutes les sections se mesurèrent avec ceux de nombreux pays, en confrontations internationales. Le bilan de l'ensemble du club jusqu'à ce jour est le suivant :

- 4 mérites de l'ordre national ;
- 10 mérites de maîtres de sports ;
- 30 maîtres de sports ;
- 10 participants aux Jeux olympiques,

dont :

- 1 médaille d'or ;
- 2 médailles de bronze ;
- 5 records du monde ;
- 7 records européens ;
- Plus de 100 records nationaux ;
- 300 titres de champions nationaux ;
- 2 participations à la coupe d'Europe des vainqueurs de coupe.

UN BEAU PALMARES

Toutes ces excellentes performances démontrent bien les efforts méritoires

des athlètes et la vitalité exceptionnelle du grand club de Magdebourg. Mais, relevons toutefois que les conditions sont totalement différentes de chez nous. Tous les sports sont « étatisés », donc sans être des professionnels, au vrai sens du terme, les athlètes de l'Allemagne de l'Est peuvent sans crainte se mesurer avec ceux d'autres nations.

Pour terminer, citons encore quelques phrases de M. Linke, à la fin de son historique.

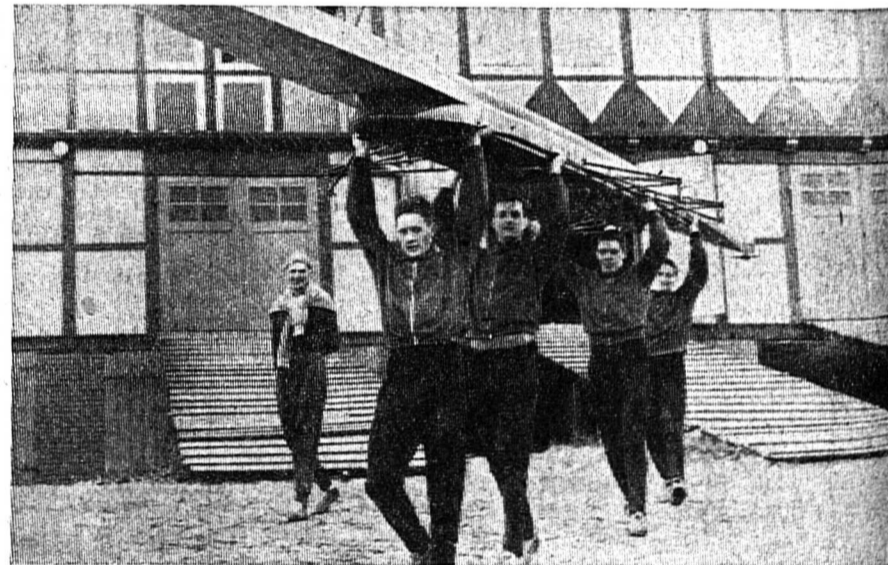
« Nos améliorations constantes des performances ne seraient pas réalisables sans les sportifs et sans le travail incessant de nos entraîneurs, leur technique et leur sens pédagogique. La série des nombreux sportifs de notre club démontre que dans notre République, tous les talents de notre peuple sont exploités au maximum. Ceci ne l'est pas uniquement avec le sport. Nos sportifs personnifient le type d'une performance sportive socialiste, laquelle doit être à l'image d'une irréprochable moralité ouvrière ».

Dans notre prochain article, nous parlerons spécialement du futur adversaire du FC Sion, le SC Magdebourg.

Peb.



En voyant ces deux futurs champions, on peut penser que la relève est assurée !



L'équipe de l'aviron sur le chemin de l'entraînement.

Novembre : Grande activité pour le tour éliminatoire de la Coupe du monde

Le tour préliminaire de la Coupe du monde prendra fin le 7 décembre, par la rencontre Italie-Ecosse, qui risque d'être décisive pour la qualification dans le groupe 8. D'ici la fin du mois d'octobre, 189 matches auront eu lieu. Durant le mois de novembre, 14 matches se disputeront alors qu'en décembre, seulement deux rencontres sont prévues. Ainsi, à l'issue de l'ultime confrontation entre l'Italie et l'Ecosse, les 125 matches du tour préliminaire se seront déroulés. Il est toutefois possible que ce total soit augmenté par un ou plusieurs matches d'appui qui risquent d'être nécessaires dans certains groupes.

Voici les rencontres prévues pour les mois de novembre et de décembre :

Novembre 1er : Italie-Pologne (groupe 8) ; 6 : France-Luxembourg (3) ; 7 : Yougoslavie-Norvège (3) et Chypre-Suède (2) ; 9 : Ecosse-Italie (8) ; 10 : Israël-Belgique (1) ; 14 : Chypre-Allemagne de l'Ouest (2) et Suisse-Hollande (5) ; 21 : Israël-Bulgarie (1) ; Tchecoslovaquie-Turquie (4) ; Roumanie-Portugal (4) et Australie-Corée du Nord (16) ; 24 : Albanie-Irlande du Nord (5) et Corée du Nord-Australie (16).

Décembre 1er : Pays de Galles Danemark (7) ; 7 : Italie-Ecosse (8). Le tirage au sort pour la répartition des groupes pour le tour final, aura lieu le 6 janvier 1966, à Londres.

Chambres à coucher

d'occasion, belles, à 2 lits avec entourages et literies en parfait état et quelques autres à grands lits et deux lits avec literies et en neufs, grand choix exposés en magasin.

Salons

Splendides salons anglais neufs, très confortables en 2 teintes, Skai noir et intérieur peluche nylon lavable, en rouge uni, mauve uni et autres teintes, prix extraordinaires, en exclusivité Fr. 1870.—, et autres salons depuis Fr. 185.— les 3 pièces, guéridons de salons depuis Fr. 35.— neufs et nos salons d'occasion à bas prix.

CENTRALE DES OCCASIONS DU VALAIS - SION

Maison Jules Rielle, place de Foire, au fond de la place du Midi, après la rivière la Sionne, ou entrée par la rue du Scex 9, (anciennement rue des Bains), après la station de benzine, à gauche. Tél.: (027) 2 14 16.

OCCASIONS

Divans - Matelas

Armoires - Lits - Tables - Chaises - Chambres à coucher - Salles à manger - Bancs d'angle - Meubles de cuisine

CENTRALE DES OCCASIONS DU VALAIS - SION

place de Foire, après la Sionne, ou entrée par la rue du Scex, après la station d'essence, à gauche.

Tél. (027) 2 14 16.

P 171 S

Salles à manger et bancs d'angle

d'occasion. Belles salles à manger noyer, 1 dressoir, 6 chaises rembourrées, 1 table avec 2 rallonges et 1 banc d'angle en parfait état.

Divans d'occasions

avec matelas depuis Fr. 50.—

CENTRALE DES OCCASIONS DU VALAIS - SION

Maison Jules Rielle, place de Foire, au fond de la place du Midi, après la rivière la Sionne, ou entrée par la rue du Scex 9, (anciennement rue des Bains), après la station de benzine, à gauche. Tél. (027) 2 14 16.

P 171 S

Divans - Armoires

neufs avec matelas 190x90 cm., depuis Fr. 147.— et nombreuses occasions en lits et divans à une et deux places. Commodes, tables de nuit, armoires à 1, 2 et 3 portes, et nombreuses autres occasions.

Profitez de notre grand choix et de nos prix très avantageux.

CENTRALE DES OCCASIONS DU VALAIS - SION

Maison Jules Rielle, place de Foire, au fond de la place du Midi, après la rivière la Sionne, ou entrée par la rue du Scex 9, (anciennement rue des Bains), après la station de benzine, à gauche. Tél.: (027) 2 14 16.

Salles à manger

occasions et neuves à bas prix, table à rallonges, belles chaises neuves depuis Fr. 19.—, bois dur.

Lits pliables

sur roulettes, transformables, avec matelas neufs, Fr. 265.—, pour petits appartements et les mayens. Dimensions fermées: larg. 77 cm., prof., 41 cm., haut., 99 cm.

CENTRALE DES OCCASIONS DU VALAIS - SION

Maison Jules Rielle, place de Foire, au fond de la place du Midi, après la rivière la Sionne, ou entrée par la rue du Scex 9, (anciennement rue des Bains), après la station de benzine, à gauche. Tél. (027) 2 14 16.

P 171 S

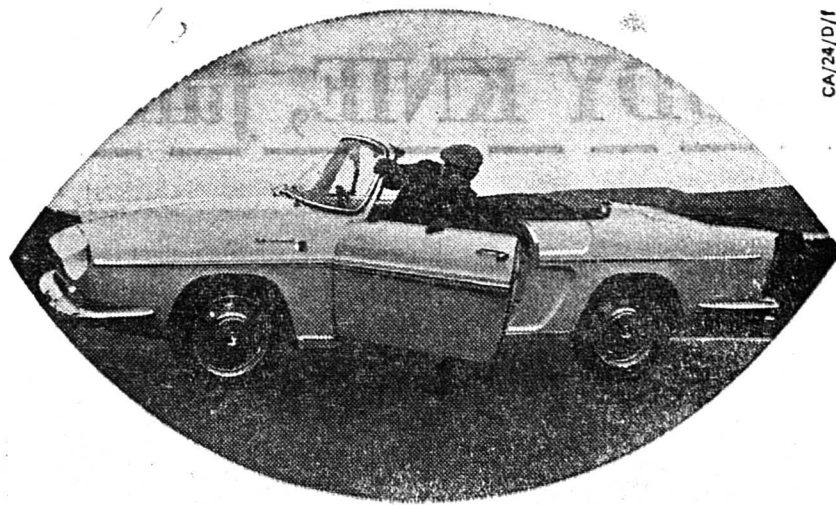
50 divans-lits

neufs, métalliques, 90x190 cm., avec protège-matelas, matelas crin et laine, duvets, oreillers, couvertures de laine. Le divan complet, soit 6 pièces, Fr. 195.— (port compris)

G. KURTH 1038 BERCHER
Tél. (021) 81 82 19

P 1673 L

RENAULT CARAVELLE 1100 «S»



1/01/24/01

PLUS RAPIDE

Un carburateur à double corps Weber, un nouvel arbre à cames, et diverses autres modifications techniques font de la nouvelle Renault Caravelle 1100 «S» au moteur sport Sierra 1108 cm³ qui a déjà fait ses preuves dans les rallyes, une voiture fringante et racée.

Une note virile se dégage de

l'habitacle. Le volant sport et le compte-tours enthousiasment les connaisseurs...

Avec une Caravelle, vous pourrez faire de splendides voyages en voiture découverte, le rêve de milliers de personnes.

Et, pour l'hiver, vous transformerez

vos voitures, grâce à son hard-top, en un superbe coupé défiant les plus grands froids.

Que peut-on souhaiter de plus?

Renault-Caravelle 1100 «S»
Fr. 10650.—

Crédit assuré par Renault-Suisse

Renseignements auprès des 250 agents Renault en Suisse.

Renault (Suisse) S.A.
Genève/Regensdorf ZH



BALLY

Fr. 39.80

Bally Fashion Girl. — Un loafer sport à patte golf et bride. Nouveau par sa forme arrondie et son large talon cuir. Semelle caoutchouc. Safari noir, playback, gazelle.



P 40 S

Avec le fer à coiffer électrique SOLIS



Solis

vous donnerez sans peine la note personnelle à votre coiffure. Vous arrangerez vite et bien vos cheveux et formerez la coiffure selon vos goûts.

Fer à coiffer électrique SOLIS
Fr. 49.—

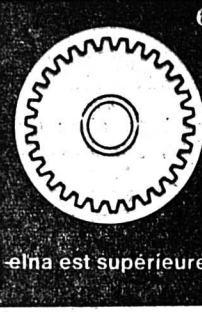
Dans les magasins spécialisés



reprise AUTOMATIQUEMENT sur tissus épais et fins, et si rapidement!
Modèles ELNA Zig Zag dès Fr. 495.—

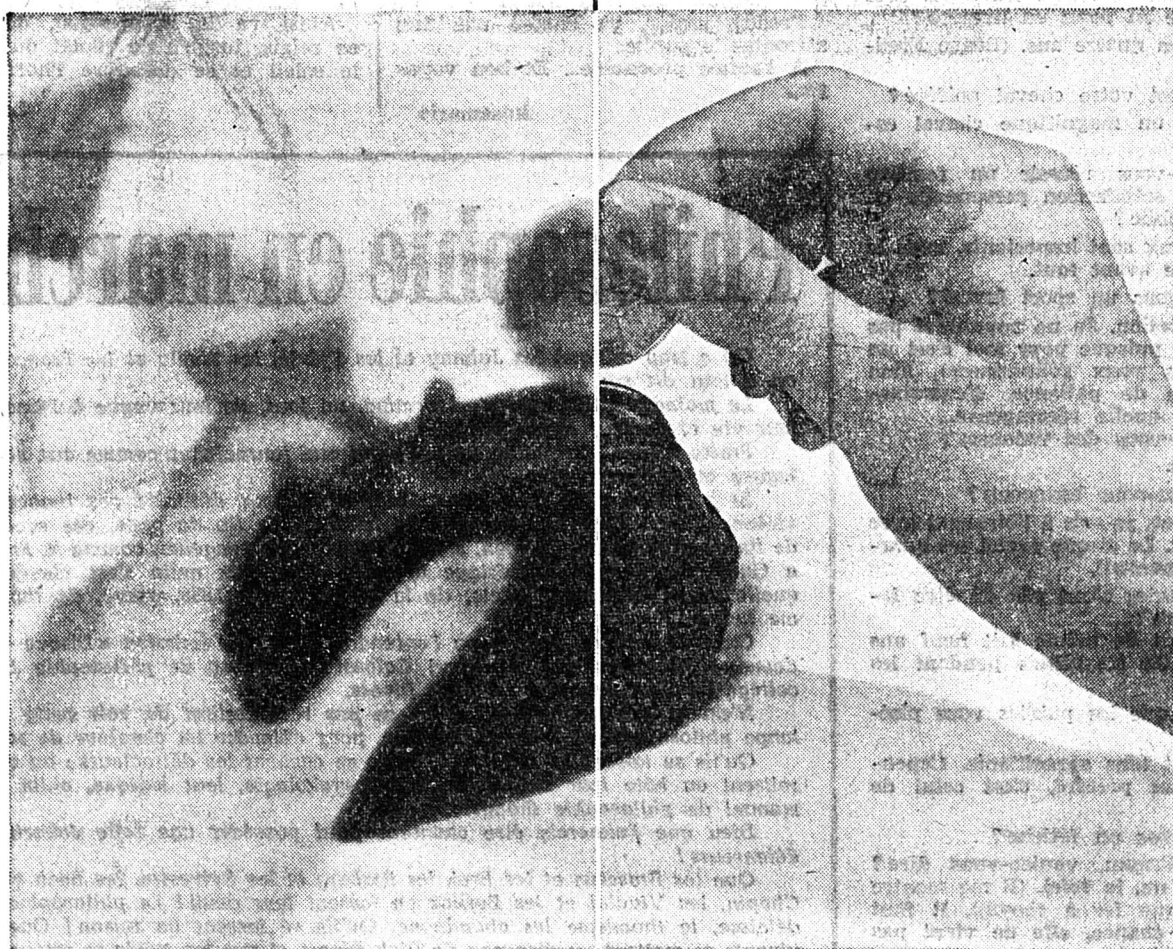
BON
pour un prospectus «100 Avantages ELNA SUPERMATIC». Annonce à découper et à envoyer à TAVARO Représentation S.A., 1211, Genève 13.

Rens.: M. Witschard, r. Eglise 5, Martigny, tél. (026) 2 26 71.
Sierre: Ed. Truan, radios, Gde-Av., tél. (027) 5 12 27.



Comme ceci ou comme celà?

Il est un phénomène tout à fait normal, qu'avec les années, la vue faiblit.



R 1G01651



Peut-être la différence est-elle aussi frappante que sur cette image, ou peut-être en sera-t-il bientôt ainsi! Attendre... mais pourquoi? Dans votre intérêt, faites examiner votre vue par un spécialiste. De bonnes lunettes vous permettront de voir aussi bien qu'avant. Et vous retrouverez ainsi votre sécurité habituelle!



La marque du bon opticien.

Martigny R. & G. Morét, 5, Avenue de la Gare Sierre Aeschlimann & Stäubli, 12, Grande Avenue Sion Otto Titzé, rue de Lausanne

Lisez et méditez nos annonces!

PRESSE-JEUNES

FREDDY KNIE, junior DANS LES ORGUES DE GLACE



Dans sa loge, alors qu'il signait des autographes, j'ai bavardé avec lui.

- Quel âge avez-vous ?
- Je suis né le 30 septembre 1946, à vous de calculer.
- Depuis combien d'années travaillez-vous ?
- Cela fera quinze ans. J'ai commencé mon métier à l'âge de quatre ans.
- Avez-vous un idéal que vous voudrez atteindre ?
- Comme mon père, si possible. (Il y a dans sa voix beaucoup d'admiration et de chaleur).
- Combien de temps travaillez-vous pour mettre au point un numéro ?
- Environ quatre ans. (Bravo Freddy !)
- Quel est votre cheval préféré ?
- Parzi, un magnifique cheval espagnol.
- Aimez-vous réussir un numéro pour votre satisfaction personnelle ou pour le public ?
- Les deux sont importants, mais le public passe avant tout.
- Avez-vous un sport favori ?
- La natation. Je ne nommerai pas l'équitation, puisque pour moi c'est un métier. (Ses yeux s'illuminent). Mon métier, que de patience, d'entraînement, mais quelle récompense...
- Prenez-vous des vacances ?
- Jamais.
- Voyagez-vous beaucoup ?
- En hiver, je suis à l'étranger avec les animaux. Le cirque prend ses quartiers à Rapperswil.
- Vos études n'ont pas dû être faciles à suivre ?
- J'ai tout de même fait neuf ans de collège. Je travaillais pendant les vacances.
- Est-ce que les publics vous plaisent ?
- Ils sont tous accueillants. Cependant, j'ai un préféré, c'est celui de Neuchâtel.
- Avez-vous un fétiche ?
- Un talisman, voulez-vous dire ? Oui, j'en ai un, le voici. (Il me montre un magnifique fer à cheval). Il faut croire à la chance, elle ne vient pas seule !
- Etes-vous superstitieux ?
- Tous les gens du voyage le sont. Aucun ne fait exception. Chez nous, on n'ouvrira jamais un parapluie sous le chapiteau : c'est un mauvais présa-

ge. Aussi tous ceux qui s'asseyent sur le bord de la piste, mettront leurs jambes à l'intérieur. Comme vous le voyez, il y a aussi des « tabous » chez les gens du cirque. Vénériques ou non, il faut tout de même les observer.

- Que ressentez-vous avant d'entrer en scène ?
- Je n'ai pas le trac. Cela est sans doute dû à la longue expérience que j'ai acquise durant 15 ans.
- Avez-vous de l'admiration pour les gens du septième art ?
- Oui.
- Quels sont ces personnes ?
- Sophia Loren. Pour la chanson, Rita Pavone et Johnny Morendy. Freddy junior, va encore une fois affronter le public.

Rosemarie

Dans un creux, la tente jaune continue notre sommeil tranché. Sur ses faces de toile s'épanchent les rayons du premier soleil, et nos regards tentent d'y arracher un peu de chaleur, interdite maintenant, à mesure que nous engloutit la gorge froide. Il faut tuer ce désir de confort, source de défaite. Aussi, allumant des pipes, nous ne songeons plus qu'à une silhouette, plus qu'à une forme opaque, mais pourtant solide et glacée, la cascade gelée, là-bas, invisible derrière un sombre coude.

Ici, toute végétation brûle de gel, car les racines ne sucent que de la mort.

La marche d'approche lente et réfléchie amène des pensées, confronte nos efforts...

Emergeant d'un repli sournois de cette gorge apparaît enfin la cascade gelée, avec ses reliefs bleus et ses dentelures d'argent.

Nous mettons nos casques en prévision des débris, et nous fixons nos crampons.

Les pipes rejoignent nos poches.

Il faut y aller ! Je taille une marche, une autre, et puis une autre, et à quinze mètres, je m'assure à l'aide d'une visse à glace. Je me hasarde sur les quatre pointes avant, un mètre, une traversée déséquilibrée, encore une visse... de justesse ! A quarante mètres, je taille une minuscule plate-forme. Mon camarade me rejoint. Il me relaye en tête.

La glace est dure, compacte, sans merci.

J'écoute avec plaisir les glaçons ricocher sur mon casque bienfaiteur, et j'observe. Je vois les parois sombres, le torrent qui, l'été, mugit, libéré de sa conque verdâtre ; je vois aussi la touffe d'herbe prodigieusement accrochée sous un surplomb ; et, loin au-dessus de moi, le ciel qui coule entre les deux parois.

La corde file lentement entre mes doigts, plus que deux mètres, un mètre... « A toi ! » Je récupère notre soutien d'acier et m'élève rapidement sur l'échelle sculptée par mon ami.

Ainsi va la progression, de relais en relais, jusqu'à ce replat où chante le soleil et se découvre l'horizon...

Leonidas.



SOUS LE MASQUE

A force de vouloir être ce qu'on n'est pas, on finit par le devenir. Cette vérité se vérifie chaque jour. Combien de personnes ne s'efforcent-elles pas d'étouffer le peu de personnalité qu'elles possèdent sous une attitude composée ? Et cela surtout chez les gens qui occupent une position sociale quelconque. Ils s'imaginent, à tort, qu'une situation les oblige à se retrancher derrière un personnage factice. Dans leur commerce quotidien, ils n'offrent qu'un masque de mélodrame.

Mas ce masque, ces attitudes composées peuvent devenir un métier. Tel est le cas des comédiens, des acteurs et des artistes. Et un mythe auréolé ces êtres, dévoilant ce qu'ils jouent, et non pas ce qu'ils sont. Il devient alors extrêmement intéressant de connaître les dessous du jeu.

Je vous propose de regarder ce qu'il y a sous le masque comique de Bernard Haller. Ce n'est pas comme modèle que je le cite, encore moins comme un maître à penser (loin de moi cette idée) mais parce qu'il a bien voulu parler en toute sincérité, j'en suis sûr. Et un homme sincère est plutôt rare par les temps qui courent.

**BERNARD HALLER
A LA PAROLE**

« Je suis professionnel depuis 1958. Parti à Paris pour tenter une carrière, j'ai fait du théâtre ; il faut bien avoir un débouché et gagner sa vie. Après avoir passé dans plusieurs « boîtes », j'ai commencé à vivre de mon métier de comique. Une idée me vient, il faut ensuite l'exploiter pour faire un numéro. Mais l'observation constitue la base, le point de départ de tous mes sketches.

« Je me suis marié deux fois. Mais je m'entends très bien avec ma pre-

mière femme. Elle a d'ailleurs épousé mon meilleur ami. Tous les quatre, mon épouse, le second mari de ma première femme et moi, nous sortons souvent ensemble. Je ne suis peut-être pas un très bon père ; j'aime beaucoup mes deux enfants, mais mon métier m'appelle trop souvent ailleurs.

« C'est un plaisir de travailler avec la télévision suisse ; chaque numéro est préparé avec précision. En France, tout est improvisé. J'ai parcouru presque tous les pays. Il faut souvent se renouveler dans mon métier, sinon le public se lasse facilement. Je considère Raymond Devos comme le plus grand comique français.

« Les héros : pour moi ce sont ceux qui se lèvent tous les matins à six heures pour aller à l'usine ; ceux qui, avec l'argent ainsi gagné, élèvent une famille.

« Je m'intéresse à tout. A part mon métier, quand j'ai du temps libre, j'écris des contes fantastiques un peu comme Edgar Poe, toute proportion gardée. Pour beaucoup trop de gens, Dieu est une solution de facilité. Dans les moments les plus noirs de la vie, ils se tournent vers Dieu, n'osant pas rester seuls en face d'eux-mêmes. Mais il faut toujours se rattacher à quelque chose, sinon c'est le vide où nous finissons par sombrer.

« Le plus beau compliment m'a été fait par un maire d'une localité française. Après une représentation, il m'a dit : « Vous, les artistes, vous préférez faire rire que travailler ! » Dans sa naïveté, il ne s'était pas rendu compte du travail exigé pour faire rire une salle. Je crois que c'était un très beau compliment.

« J'ai 31 ans et j'entends poursuivre mon métier jusqu'à ce que mort s'en-»

Mm.

Philosophie en marche

On a trop critiqué les Johnny et les Sylvie, les Sheila et les Françoise ; on a tout dit sur eux.

Le moindre folliculaire s'est occupé, un jour, de leur vague à l'âme, de leur vie et de leur talent présumé.

Proies faciles et fragiles, ils ont servi aux journalistes comme aux sociologues et aux psychanalistes.

Et personne dans cette meute hargneuse pour défendre ces innocentes victimes ! Personne pour venger ces immolés de fin de page, ces sacrifiés de fin de programme. Eh bien, si ! Le Valais a ses vengeurs, comme la France a Guillemin, comme l'Amérique a Zorro. Une voix enfin s'est élevée, et quelle voix ! Celle, imposante, de la philosophie ! Celle, grave, du thomisme indigné !

Oui ! Chacun de vous a pu l'entendre, lundi, à l'émission « Disque pour demain » présentée par Raymond Colbert : la classe de philosophie B du collège de Sion a voté pour Dick Rivers.

N'est-ce pas réjouissant ? N'est-ce pas réconfortant de voir cette phalange philosophique se lever, unanime, pour défendre un chanteur de rock ?

Qu'ils se taisent les délateurs, qu'ils se cachent les détracteurs ; ou qu'ils relisent en hâte leur ontologie, leur psychologie, leur logique, enfin leur manuel de philosophie thomiste.

Dieu que j'aimerais être chanteur pour posséder une telle cohorte de défenseurs !

Que les Brassens et les Brel, les Barbara et les Sylvestre, les Bach et les Chopin, les Vivaldi et les Berlioz en fassent leur deuil ! La philosophie les délaisse, le thomisme les abandonne. Qu'ils se fassent un raison ! Que les vivants se mettent au diapason de Dick Rivers et que les morts se retournent dans leur tombe.

Quant à nous, soyons heureux de posséder une jeunesse prompte au combat, et quel combat !

Dieu, quelle avanée !

Eloïs.

LE MONDE DU JAZZ

Nouveau venu dans ces colonnes, je tâcherai au cours des mois qui suivront de vous faire découvrir, connaître, mieux connaître cette musique qui a l'âge du siècle et sa vitalité.

On ne sait pas exactement à quel moment le jazz est apparu. On s'accorde à penser qu'au début de ce siècle quelques musiciens noirs de la Nouvelle-Orléans avait déjà donné à la musique qu'ils jouaient une forme suffisamment originale, pour qu'elle ne soit assimilable ni au pur folklore négro-américain, blues, chants de travail, négro-spirituals, ni à une maladroite imitation de celle des Blancs, marches, polkas, quadrilles, airs à la mode, etc.

A la fin du siècle dernier les Noirs organisaient souvent des fêtes, des cortèges publicitaires, des soirées, tout était prétexte à jouer cette nouvelle musique, même les enterrements. Plusieurs orchestres avaient des engagements à l'année sur les « riverboats »,

grands bateaux à aubes qui reliaient entre elles les grandes villes du bord du Mississippi.

Jusqu'en 1917, année de la fermeture du quartier de Stonyville, le quartier des plaisirs de la Nouvelle-Orléans, le chaud berceau du bébé jazz, de belles batailles musicales allaient avoir lieu, pour s'assurer la première place et les meilleurs engagements. Pendant qu'un orchestre se produisait dans un cabaret, une formation rivale venait la provoquer sur le trottoir d'en face, quelquefois c'était pendant une parade, un défilé publicitaire que deux chars s'accrochaient l'un à l'autre, et c'était celui qui jouait le plus vite, le soliste qui montait le plus haut, l'orchestre qui chauffait le plus qui était proclamé vainqueur. Les musiciens qui firent cette époque, les Buddy Bolden, Emmanuel Perez, Freddy Keppard, Louis Nelson, Alphonse Picou, Georges Baquet, etc., n'ayant jamais pu enregistrer, la légende du jazz ne nous a laissés que leurs noms.

A part ces orchestres, qui la plupart du temps ne se formaient qu'à l'occasion de fêtes et parades, plusieurs pianistes noirs travaillaient dans les luxueuses maisons closes de Stonyville, ils jouaient dans le hall d'entrée pendant que les pensionnaires défilaient devant les clients qui faisaient leur choix, ils possédaient une solide formation musicale et leur statut de musicien professionnel leur permettait chaque jour de travailler leur musique appelée ragtime. Nom que l'on donne par extension au jazz de cette époque.

Nous trouvons un excellent exemple de ragtime dans le port sur microsillon des rouleaux de piano enregistrés entre 1899 et 1914 par le plus célèbre d'entre eux, Scott Joplin. L'audition de ce disque nous permet de remarquer la belle technique que ce pianiste possédait déjà.

bruno

échos du valais

L'hôpital de district de Monthey 1960 - 1965

Les autorités responsables viennent de décider à l'unanimité l'agrandissement de l'hôpital de Monthey. A cette occasion, le corps médical estime opportun de relever certains aspects du développement de l'hôpital au cours des dernières années.

EVOLUTION GENERALE

Les rapports annuels du conseil de direction sont éloquentes dans leurs chiffres : avec ses 95 lits, l'hôpital reçoit en 1960, 1424 malades, en 1964, 1944. Les journées de malades passent de 23 434 à 29 348, la durée d'hospitalisation diminue de 16,4 jours à 13,5 jours en 1964. Les accouchements augmentent d'environ 220 à plus de 350 pour 1965. Les bébés et enfants hospitalisés (non compris les nouveau-nés) de 146 à 273, les opérations majeures de 481 à 839 en 1964, les recettes de radiologie de 78 000 à 116 000 francs en 1964 et l'augmentation en 1965 est d'environ 30% par rapport à 1964. Le total des frais payés par les malades était de 493 000 francs en 1960 et de 800 000 francs en 1964.

En résumé, si les journées de malades augmentent régulièrement de 5% par an, l'augmentation de certains services est de 10, 20 et même parfois 30% par an. Cela signifie que nos malades guérissent plus vite, mais nécessitent pour cela davantage de traitements spéciaux, de radiographies, d'examen de laboratoire et d'opérations. Il est compréhensible que d'importantes modifications internes ont été nécessaires pour permettre un tel accroissement.

PERSONNEL

Le total du personnel non médical a passé de près de 40 en 1960 à 60 en 1965.

La congrégation des sœurs de Saint-Joseph d'Annecy, malgré ses obligations accrues, particulièrement par les missions, a maintenu 11 religieuses à Monthey. Des changements récents ont prouvé la sollicitude de leur Mère générale envers notre hôpital.

En 1962, une première infirmière laïque en soins généraux était engagée. Actuellement, elles sont 6 à plein temps et 3 à temps partiel. Les élèves infirmiers de l'école de Sion ont passé de 4 à 6. Jusqu'en 1962, une seule veilleuse s'occupait en permanence des malades la nuit, depuis peu, l'hôpital en a 3. En maternité, 4 nurses s'occupent des nouveau-nés, au lieu d'une en 1961. Le personnel de maison comprend 33 employés.

Cette augmentation importante du nombre du personnel a nécessité la construction d'une maison pour les infirmières, construction qui s'est achevée en 1964, et qui permet de loger un infirmier et sa famille, ainsi que 20 infirmières dans des chambres individuelles.

SERVICE OPERATOIRE

Jusqu'en 1962, une religieuse, seule, avait la charge de la salle d'opération, de la réception des urgences et du service radiologique. En cas de nécessité elle était aidée par une autre religieuse prise dans un service de malades. Actuellement, outre la religieuse, deux infirmières diplômées et une élève infirmière travaillent en permanence à la salle d'opération et à la réception des urgences.

En 1962, l'achat d'une instrumentation complexe a permis d'opérer sur

place tout un domaine de la chirurgie des os et des extrémités réservé jusque là aux grands centres. L'achat, en 1963, d'un appareil moderne de stérilisation suivi, en 1964, d'une augmentation importante des plateaux nécessaires aux opérations courantes ont permis une rationalisation du travail et des programmes journaliers ininterrompus allant jusqu'à 18 opérations.

Au début 1963, la petite salle d'opération a été équipée de façon moderne, ce qui permet en cas d'urgence d'opérer simultanément dans les deux salles.

SERVICE DE RADIOLOGIE

Ce service bénéficie depuis plusieurs années de la collaboration régulière, de plus en plus fréquente, d'un médecin spécialiste en radiologie. En 1963, l'engagement d'une technicienne diplômée et l'achat d'un nouvel appareil pour les examens pulmonaires et digestifs, l'un des appareils les plus modernes de Suisse romande, ont donné un nouvel essor à ce service. En 1965, l'acquisition d'un appareil mobile a grandement amélioré la qualité des radiographies faites chez les accidentés et durant les opérations. Tous ces investissements, aussi bien chirurgicaux que radiologiques, ont été faits en fonction du nouveau bloc de traitement à construire.

SERVICE DE MATERNITE

Créée en 1955, la maternité a évolué rapidement. En effet, les accouchements se font de plus en plus à l'hôpital, où les risques pour la mère et l'enfant sont les plus bas. Cette transformation a modifié profondément la profession des sage-femmes, qui voient leur travail devenir essentiellement hospitalier. Elles sont ainsi amenées à faire partie intégrante de la vie de l'hôpital. En 1962, grâce aux conseils du professeur Merz, directeur de la maternité de Lausanne, une réorganisation a permis d'améliorer les soins tout en tenant compte d'un nombre accru d'accouchements.

LABORATOIRE

Jusqu'en 1963, il se contentait d'un local d'environ 8 mètres carrés situé dans la maternité. La construction d'un pavillon indépendant en 1963 lui assure l'espace nécessaire et facilite les prises de sang pour les transfusions de plus en plus fréquentes (en 1964, 347). La religieuse responsable est secondée depuis 1963 par une laborantine diplômée de la Croix-Rouge.

CUISINES

Les locaux et l'installation ont été modernisés en 1961. La cuisine est ainsi à même de faire face aux besoins accrues créés par la construction des nouveaux bâtiments. Ici aussi, le problème du personnel qualifié est un souci, car la préparation des régimes pose des problèmes délicats. En 1964, l'ancienne diététicienne chef de l'hôpital cantonal de Genève, sœur Fanny Vöggtli a passé une semaine à l'hôpital pour y étudier les possibilités d'amélioration. Par la suite, un cuisinier professionnel a été engagé.

SOINS INFIRMIERS

Grâce à l'amabilité du directeur de l'hôpital des Bourgeois de Bâle, une infirmière monitrice de l'École d'infirmières de Bâle vient de passer une

semaine à l'hôpital pour aider à résoudre les problèmes d'asepsie et d'anti-sepsie, problèmes que l'exiguïté des locaux actuels rend particulièrement difficiles à résoudre. L'arrivée à l'hôpital d'une religieuse monitrice expérimentée dans les problèmes infirmiers permettra de poursuivre les efforts entrepris depuis plusieurs années et de préparer la mise en exploitation des nouveaux bâtiments.

MATERIEL MEDICAL

L'achat de 25 lits modernes rend les soins aux malades plus faciles et leur transport moins pénible pour eux et pour le personnel.

POLITIQUE IMMOBILIERE

L'extension de l'hôpital nécessite de l'espace, il faut prévoir un circuit de circulation, des places de parc, la construction dans les étapes ultérieures d'un bâtiment des lits, d'un second bâtiment du personnel. Actuellement, près de 100 000 m² sont à disposition, c'est-à-dire que la surface a doublé depuis la construction de l'hôpital en 1935.

AVENIR IMMEDIAT

Ce qui a été fait est une chose, ce qui reste à faire est une autre chose. L'agrandissement de l'hôpital sera terminé, espérons-le, en 1968. D'ici à de nombreuses tâches doivent être encore accomplies :

1. Améliorer les soins aux malades grâce à un personnel infirmier qualifié, en nombre suffisant.
2. Développer le service des urgences de jour et de nuit.
3. Adapter les besoins de la maternité aux conditions actuelles de travail des sage-femmes.
4. Préparer le service de pédiatrie.
5. Développer la cuisine diététique.
6. Poursuivre la modernisation et l'unification du matériel médical.

Les réalisations des dernières années ont été obtenues grâce à un personnel religieux, médical et para-médical uni, grâce également au climat de confiance entre les autorités administratives la congrégation religieuse et le corps médical. La vie de l'hôpital continue, la tâche des prochaines années est grande, elle est aussi belle. L'appui de toutes les communes du district est le meilleur encouragement pour ceux qui ont mission de la réaliser.

DU BORD DU LAC A SAINT-MAURICE

En marge d'une assemblée de voyageurs



De gauche à droite : MM. Denis Carron (président), J.-M. Raemy (vice-président), R. Salamin (caissier), R. Rappaz, R. Bruchez, H. Favre, ce dernier debout (membres du comité). A l'extrême droite, M. Bovard, président de Val d'Illicz.

VAL-D'ILLIEZ. — Les nécessités de l'information du week-end obligent l'essentiel afin que tout ce qui se passe ou presque dans le secteur qui lui est dévolu soit porté à la connaissance des lecteurs de ce journal. Cela implique des restrictions, parfois importantes, dans les relations de l'une ou l'autre manifestation. C'est ainsi que nous revenons sur l'assemblée des voyageurs de commerce membres de la section du Valais de la Ligue suisse de représentation commerciale.

Nos représentants de commerce, que ce soit dans la branche de l'alimentation, de celle des textiles, des cigarettes, des meubles, des vins et spiritueux, des automobiles, des appareils ménagers et que sais-je encore, figurent parmi une des importantes branches de notre économie valaisanne.

Dans son rapport d'activité, le président Denis Carron sut très bien le relever en soulignant que son comité s'est réuni huit fois et son bureau cinq fois durant l'exercice écoulé. La vie de la section fut marquée spécialement par la désignation à la présidence centrale de la ligue de M. Maurice Varone.

La partie administrative est liquidée au pas de charge, le comité sortant étant réélu par acclamation, tandis que M. René Gaillet, membre de la section depuis 39 ans, est désigné comme membre du comité central, son suppléant étant M. Denis Carron. Louis Schnork, de Saint-Maurice, sera le représentant de la section à l'as-

semblée suisse des délégués. L'assemblée de 1966 aura lieu à Sierre tandis qu'une soirée familiale sera organisée par le comité.

Les cours de préparation à la maîtrise débuteront à Sion en janvier 1966. Une proposition tendant à ce que l'assemblée soit fixée au samedi n'obtient pas l'approbation des membres.

Quant au problème posé par la constitution d'un Tribunal de Prud-hommes sur le plan cantonal, il est évoqué par M. A. de Luigi, ce dernier soulignant qu'il semble que l'idée fait son bonhomme de chemin et pourra probablement entrer dans la voie des réalisations. M. Charly Fournier a une vue très juste sur l'organisation du Noël des enfants de la section obtient que le comité examine cette éventualité.

Il appartenait au secrétaire central de la Ligue, M. de Bress, de renseigner les membres sur son organisation. Après avoir dit son plaisir d'avoir enfin un contact divers avec les membres valaisans de la Ligue qu'il connaît par les registres, M. de Bross souligne les difficultés que procureront l'introduction des cartes de membres. Il traite de la formation professionnelle, de sa défense, des consultations juridiques, des cours de préparation à la maîtrise, du journal professionnel, de la caisse de maladie et de ses nouvelles prestations au vu de la LAMA actuelle.

Ces délibérations furent suivies avec intérêt par M. Bovard, président de la commune de Val d'Illicz.

(Cg).

Aérodrome de Bex

Dimanche 31 octobre 1965, dès 11 heures

AERO - BRISOLEE

Raclette — Saucisses grillées —

Châtaignes — Buvette

Musique champêtre

Vols de passagers — Jeux pour enfants — Fête de famille



Une vue de l'assemblée qui applaudit à la vice-présidence d'honneur MM. Maurice Varone, Max Gillioz et Paul Germanier.

LA FIEVRE APHTEUSE

A la suite des cas de fièvre aphteuse qui se sont déclarés dans le canton de Vaud et l'un tout proche, le service

vétérinaire a pris des mesures en vue d'empêcher l'expansion du fléau dans le canton.

Il semble, malheureusement, que beaucoup de personnes méconnaissent l'importance des mesures prises et les conséquences que pourraient entraîner la non-observation des prescriptions.

Il serait regrettable, en effet, que le service Vétérinaire (Département de l'intérieur), doive sévir à l'encontre de marchands de bétail ou propriétaires qui ne seraient pas conscients de leur devoir en pareil cas. Indépendamment de causes fortuites, l'épizootie peut être transmise d'une exploitation à une autre par des déplacements d'animaux, de personnes, qui se rendent dans les régions contaminées ou suspectes.

Le service Vétérinaire demande à tous les intéressés de se conformer à ces instructions. Bien que l'élevage du bétail soit en régression, il n'en demeure pas moins que celui-ci est très important pour notre agriculture et pour notre économie valaisanne.

Pas de foires et marchés

L'Office vétérinaire cantonal informe les intéressés qu'en raison du cas de fièvre aphteuse constaté à Bex, les foires et marchés de Monthey ainsi que les concours de bétail des districts de St-Maurice et Monthey sont supprimés jusqu'à nouvel avis.

du 2 au 14 novembre
CHEZ VOTRE LIBRAIRE



EXPOSITION
LAROUSSE

occasion exceptionnelle
de vous renseigner
sur les dictionnaires, encyclopédies
et grands ouvrages Larousse



SAINT-MAURICE
 VENDREDI 29 OCTOBRE
 à la

**Grande salle
 du collège**

à 20 h. 30

Jeunesse 65

par le Théâtre populaire romand
 Un spectacle jeune, dynamique

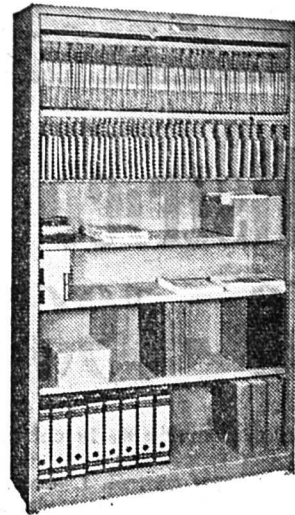
Le grand succès du Festival
 du Théâtre de Bourges

Entrée Fr. 5.-

Bons de réduction de Fr. 2.-
 dans les magasins Coop.

Location : dans les magasins Coop.

P 121 S



JEC

le meuble acier
 aux multiples
 usages apporte
 dans votre bureau

Ordre

Confort

Bon goût

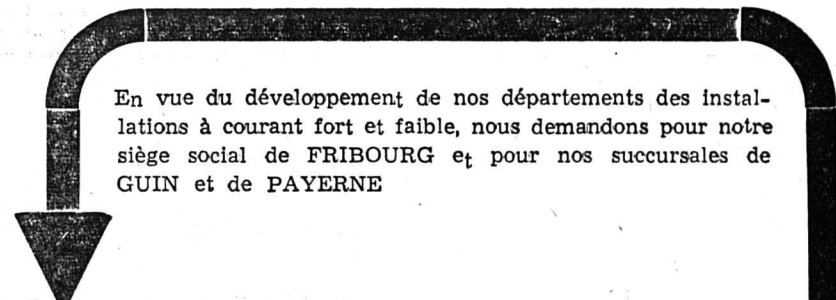
avec 4 rayons mobiles à partir de **Fr. 380.-**

Livrable du stock

Représentant exclusif



Tous vos imprimés à l'IMS



En vue du développement de nos départements des installations à courant fort et faible, nous demandons pour notre siège social de FRIBOURG et pour nos succursales de GUIN et de PAYERNE

Monteurs-électriciens

qualifiés

destinés à nos bureaux d'études, ayant de l'expérience ou désirant être formés pour l'étude de projets d'installations et d'élaboration de devis et factures, soit du domaine du courant fort ou de celui du courant faible.

Monteurs-électriciens

qualifiés

comme chefs de chantier, pour travaux d'installations à courant fort ou faible, dans bâtiments locatifs, industriels et administratifs.

Monteurs-électriciens

qualifiés

pour tous travaux d'installations à courant fort ou pour notre département courant faible, de concession A et B.

Monteur-électricien

comme chef magasinier.

Aides-monteurs électriciens

Places stables et bien rémunérées. Semaine de 5 jours. Œuvres sociales d'une grande entreprise et climat de travail agréable.

Si vous remplissez les conditions susmentionnées, veuillez retourner le coupon ci-dessous ou adresser vos offres de service à la Direction des



Je m'intéresse à la place de

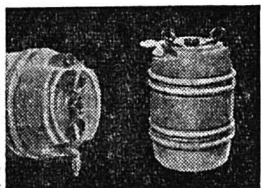
Nom : _____ Prénom : _____

Rue : _____ Localité : _____

Profession : _____

Année de naissance : _____

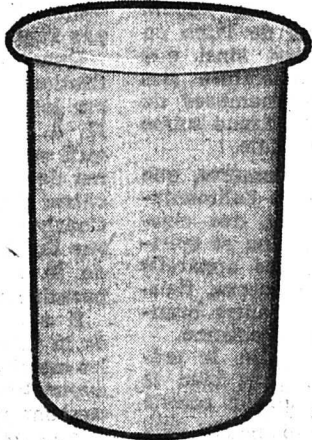
P 106-9 F



Du petit tonneau
 aux cuves géantes

Penser plastique
 C'est penser
BURNAND S. A.

46-48, avenue
 de Morges
 LAUSANNE
 Tél. (021) 25 38 81 - 82



Demandez notre représentant ou visitez notre exposition permanente

Travaux à façon de tous plastiques

P 1979 L

POUR LA TOUSSAINT

Manteaux

Robes

Deux-pièces

CONFORTABLES - ELEGANTS - AVANTAGEUX

MAGASIN FRIBERG

CONFECTION - NOUVEAUTES

MARTIGNY-BOURG - Téléphone (026) 2 28 20

P 189 S



Nos actions...

Saucisse aux choux les 500 gr. **2.75**

Stollen russe la pièce **1.30**

Bananes le kilo **1.40**

Fontal à raclette le kilo par pièce **5.-**

Poulets danois prêts à rôtir, le kilo **4.-**

AVEC RISTOURNE AVEC RISTOURNE AVEC RISTOURNE

échos du valais

DU BORD DU LAC A SAINT-MAURICE

La troupe du Théâtre populaire romand présente «Jeunesse 65» à Saint-Maurice

SAINT-MAURICE. — Le Théâtre populaire romand a été, dans le cadre du Florilège international de Bourges, l'objet d'une invitation flatteuse qui a tourné au triomphe pour les acteurs romands.

Ils ont, en effet, été invités, cet été, en tant que seule troupe étrangère, aux festivités théâtrales de ce qu'il faut bien considérer comme le meilleur centre culturel français et même européen. Ils y ont présenté leur spectacle «Jeunesse 65».

«Jeunesse 65», on le sait, est une création collective, née de l'initiative de tous les membres du T.P.R. Ils ont cherché à représenter l'évolution d'un groupe de jeunes, au cours d'une dizaine d'années de leur vie. Ce thème permet de décrire le climat et les préoccupations caractéristiques de la jeunesse d'aujourd'hui.

Ce spectacle est le reflet des rythmes et des couleurs de notre monde. Il tend un miroir à ce qu'il est convenu d'appeler le modernisme avec la mécanisation des exigences individuelles, la frénésie du trafic urbain, le goût du sport, l'envahissement de la publicité, la prépondérance de la technique.

La musique, les chansons et les danses, les décors simultanés, un grand nombre de costumes et de jeux de lumière, font de cette pièce un spectacle vif comme une partie de football, rapide comme une course automobile.

Ce spectacle qui fut un succès à l'Exposition nationale suisse de Lausanne, sera présenté, grâce à «COOP-Loisirs», vendredi soir, dans la grande salle du collège de Saint-Maurice.

Un nouvel oratoire

CHAMPERY — En cas de beau temps sera béni, dimanche prochain, un oratoire édifié sur l'arête de Barmaz. Cet oratoire est dû à l'initiative de quelques Champérolains pour rappeler la mémoire de trois ouvriers autrichiens décédés en travaillant les bois abattus par l'ouragan de 1962.

Un nouvel oiseau dans le ciel de la plaine du Rhône

Faisant preuve d'une exceptionnelle vitalité et d'un optimisme réjouissant, le Club d'aviation de Bex vient d'acquiescer un nouvel avion qui sera présenté au public lors de la « brisolée » du dimanche 31 octobre prochain.

Cet appareil de tourisme est un avion français « Jodel », à 3-4 places, à ailes basses, aux lignes harmonieuses, qui permet une vitesse de croisière de 230 kmh.

Ce magnifique avion fera la joie des pilotes toujours plus nombreux du club de Bex. Il est aussi à la disposition des personnes qui désirent faire, de temps en temps, un vol sur les Alpes aux meilleures conditions.

Accident de travail

TROISTORRENTS — M. Rémy Dubosson, occupé à l'entreprise Rey-Mermet, a fait une mauvaise chute alors qu'il transportait des mœllons. C'est avec une fracture à un bras qu'il a été hospitalisé.

L'armée au secours des sites

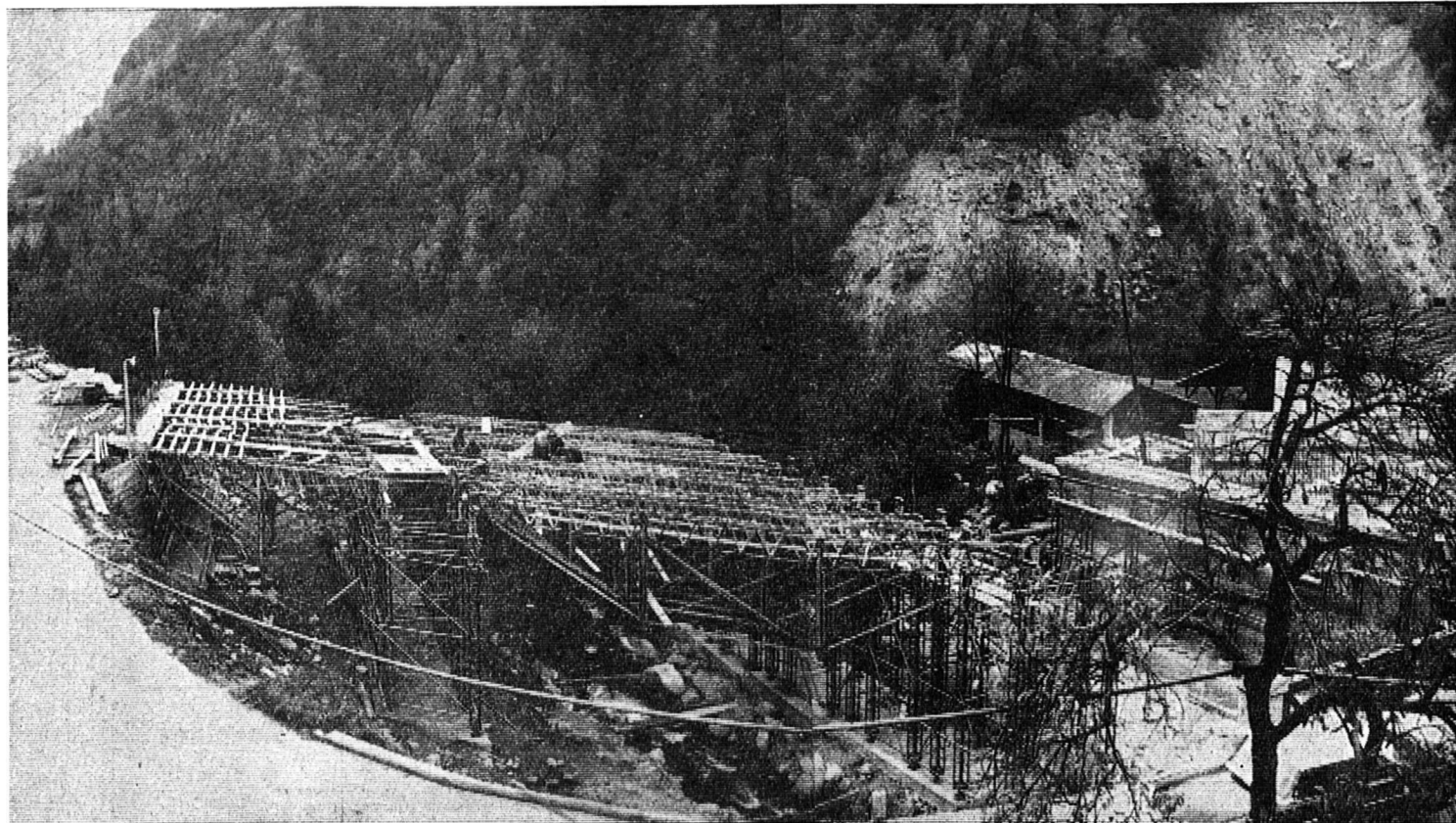
MORGINS — La troupe stationnée actuellement à Morgins ne se fait que des amis dans la station. Cela est compréhensible si l'on sait qu'elle a pour mission de nettoyer le lac rempli de vase et d'herbe nauséabondes.

Attention aux bifurcations

COLLOMBEY — Une voiture vaudoise pilotée par un voyageur de commerce a été prise en écharpe à une bifurcation sur la route secondaire Monthey-Illarsaz par une jeep pilotée par un ressortissant valaisain. Dégâts matériels seulement à déplorer.

MARTIGNY ET LE PAYS DES DRANSES

Le pont sur le Durmant prend forme



LE BORGEAUD — Le pont sur le Durmant, en béton précontraint, qui va remplacer celui en fer datant d'un autre siècle, prend forme. Les culées sont en place et entre les piles provisoires on est en train de monter les premiers éléments du coffrage (notre photo). Parallèlement, on aménage les voies d'accès et le carrefour de la route du Borgeaud. Les travaux marchent à un rythme réjouissant et, si le beau temps se maintient trois semaines encore, le bétonnage des poutres et de la dalle sera achevé.

Qu'en est-il du futur, se demande-t-on dans le monde des automobilistes ?

Nous savons que les formalités d'expropriation dans le secteur séparant l'entrée Ouest des Valettes de la sortie Est de Bovernier, sont terminées. Les travaux vont être mis en soumission puis adjugés au plus gros morceau de la correction de la route Martigny-Sembrancher. Ce n'est pas pour nous déplaire.

Pour des jeunes, par des jeunes...

MARTIGNY — Créée par des jeunes, interprétée par des jeunes, l'œuvre collective de l'équipe du Théâtre populaire romand obtint un succès mérité (du moins par la sincérité des applaudissements si ce n'est pas le nombre des spectateurs) mardi soir, à la salle de l'Etoile, à Martigny.

Point n'est besoin de faire l'éloge de cette troupe qui, fidèlement, plusieurs fois par année, nous présente le résultat d'un travail assidu et consciencieux. N'ont-ils pas, au cours de cette saison, donné plus de 120 représentations ? Et la réputation du TPR s'é-

tend largement au-delà des frontières de la Romandie. Il mérite donc un large soutien et Coop-Loisirs qui patronne «Jeunesse 65» doit être remercié. L'exemple est à suivre tant par les associations amies de l'art que par les éducatifs responsables du niveau culturel de leurs administrés.

«Jeunesse 65» est un spectacle complet. Tous les modes d'expression, ou presque, se succèdent : dialogues, musique, chœurs parlés, chansons, chorégraphie. Enregistrements et marionnettes présentent les séquences et enchaînent le tout. La cadence est vive ; la joie, je dirai même la frénésie, exulte de tous et de toutes au milieu d'un décor frappant par sa simplicité.

Le prétexte à cette démesure de vitalité est dix ans d'existence de trois jeunes gens qui, à 17 ans, font le pari de la réussite : Eliane, la vedette de la chanson yé-yé ; Jacques, le sportif ; Raymond, l'idéaliste. Avec la complicité des adultes (les marionnettes) ils y arrivent très vite.

Eliane, tel un météorite, pointe, éblouit et décline tout aussitôt. L'exubérante idole préfabriquée redevient la petite bourgeoise d'hier. C'est le jeu des marionnettes.

Jacques grimpe quatre à quatre les escaliers de la gloire, les dieux du stade le favorisent... et les marionnettes proposent le transfert avec son train d'aisance et de confort. Mais la liberté ne se vend pas et Jacques quitte la pelouse, tatonne et, en sage, revient à ses bouquins laissés la veille de son

baccalauréat. Il sera architecte et la joie de vivre transparaîtra par ses œuvres.

Diplômes, licences, grades jaillissent la fulgurante montée au pinnacle de Raymond, l'avocat des jeunes. Hissé sur le piédestal du succès, les portes des affaires s'ouvrent devant lui. Son idéal se corrode. Puis il y a la politique, le matériel l'emporte. Les marionnettes-ont joué.

Les destinées des trois protagonistes se froient, s'enchaînent et se dénouent, se heurtent même au gré de leur évolution. Autour d'eux, la jeunesse continue à hurler son désir d'empoigner du monde pour le réduire à sa mesure, tandis que les adultes continuent à morigéner cette force débridée.

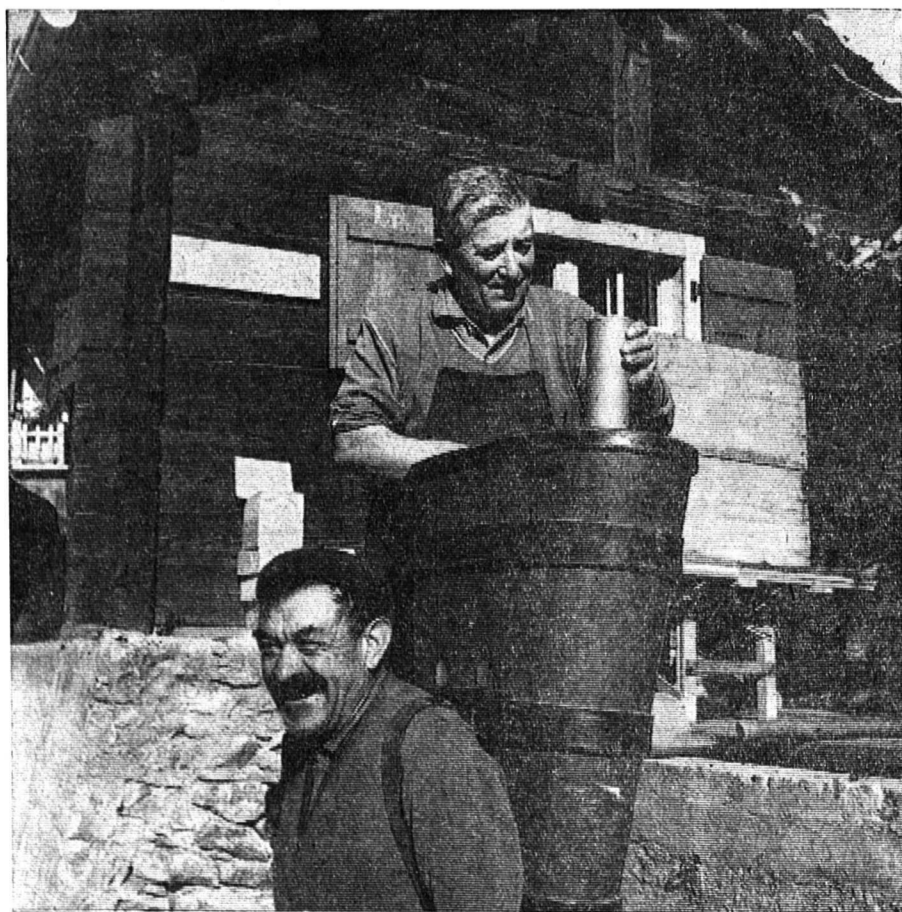
«Jeunesse 65» : une décennie de mutations avec les joies et les peines, la gloire, les désillusions, les déceptions ; les moult difficultés de la vie actuelle submergée de technique et de mécanisation soi-disant libératrices et son envahissante publicité ; le poids des générations précédentes avec leur train d'hypocrisie. «Jeunesse 65» est une œuvre réaliste.

Etonnante de sincérité malgré les multiples rôles composés par chacun d'eux, les acteurs enthousiasmèrent particulièrement le public dans les chœurs et surtout dans les ballets. Les trois rappels successifs en témoignèrent.

Bonne route «Jeunesse 65» !

Décor

Pas si mauvais le futur fendant



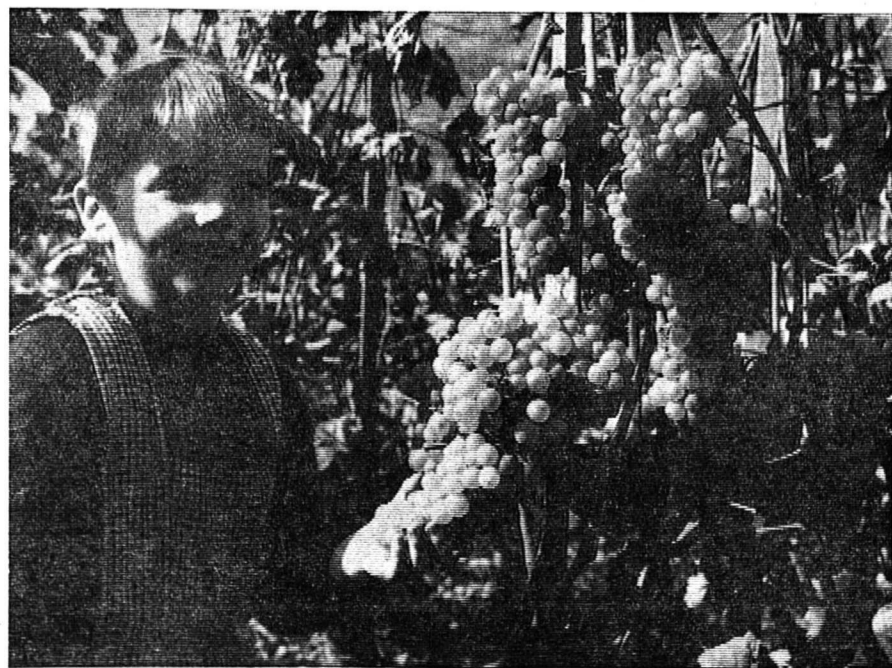
Décès du frère Charles Schweizer

MARTIGNY — Depuis mardi, les vendanges ont commencé à Plan-Cerisier. Preuve en est l'apparition dans le secteur, du frère Vital. On s'interrogeait sur la qualité de la prochaine récolte. On émettait des doutes. Mais, en fin de compte, ce ne sera pas si mal que ça. Certes, il faut constater en général 10 degrés Oechsle de moins que l'an dernier. Comme partout, il y a des exceptions, témoin cette brante de fendant que vient de vendanger Frédéric Coquoz et qui «sonde» 80 degrés.

Quant aux autres... il faudra bien y ajouter du «soleil d'Aarberg» si l'on veut que le vin soit vendable !

MARTIGNY — On apprenait hier, le décès à Martigny, du cuisinier du Collège Sainte-Marie, le frère marianiste Charles Schweizer, âgé de 69 ans. Zurichois d'origine, électricien de profession, Charles Schweizer se sentit une vocation religieuse à l'âge de 29 ans. En effet, c'est en 1925, qu'il fit ses premiers vœux, voici donc 40 ans. Comme on ne pouvait l'utiliser en qualité d'électricien, on lui apprit la cuisine et il devint bien vite un excellent maître-cuisinier qui pratiqua à l'Ecole Normale de Sion d'abord, à Fribourg et, depuis 1938, au Collège Sainte-Marie, à Martigny.

TREIZE A LA DOUZAIN



FULLY — Onésime Bender, le sympathique chauffeur de taxi martignerain possède des vignes à Mazembroz. Actuellement il a troqué son volant contre le caolet servant à transporter les caissettes. Des caissettes pleines de

beau raisin doré. En parcourant les lignes de ceps, on en a vu un qui ne portait pas moins de treize grappes de taille et d'un poids respectable. Voici d'ailleurs son petit-fils, Christian, qui nous fait l'honneur de cette trouvaille.



La nouvelle Audi (moteur à compression élevée entièrement nouveau) est arrivée.

Pour un essai sur route, voyez l'agent Auto Union le plus proche.

René Diserens
Garage du Casino - Saxon
Téléphone (026) 6 22 52

AVIS DE TIR

Des tirs au canon auront lieu comme il suit :

Samedi 30.10.65 0700 - 1900

Emplacement des pièces: Bois Noir 1 km. SE Epinassey
Région des butts: Dent de Valerette - Pointe de l'Erse -
Dent de Valère - Crête du Dardeu - Tête de Chalin (ex-
clu) - Cime de l'Est - Tête Motte - Pointe Fornet - L'Ai-
guille - Seintanère - Crête des Jours - Champi - Dent de
Valerette.

Pour de plus amples informations et pour les mesures de
sécurité à prendre, le public est prié de consulter les avis
de tir affichés dans les communes intéressées.

Le Cdt de la Place d'armes de Saint-Maurice
Téléphone (025) 3 61 71
OFA 03 052 01 B

Importante entreprise valaisanne de génie civil
engagerait à partir du 1er janvier 1966

CONTREMAITRE CHEF DE CHANTIER

Ecrire sous chiffre PA 51448 à Publicitas, 1951 Sion
P 659 S



Charcuterie au Paysan

petit pâté

Paysan

60 ct.pce.

Toujours frais et
croustillant

C'est un produit des Laiteries-Réunies-Genève



Confiez vos vêtements au

SALON LAVOIR

Rue de l'Eglise 5 - Téléphone (026) 2 26 71

MARTIGNY

Lavage à sec : prix unique

4 kilos : Fr. 10.-

Exemple: 1 manteau + 1 complet homme + 1 robe
+ 1 jupe + 1 pullover et cravates.

P 839 S

Je cherche

BOUCHER-CHARCUTIER

de confiance, pouvant seconder le patron.
Bonne connaissance du plot.

Appartement à disposition pour personne mariée.

Salaire intéressant pour ouvrier capable.

Boucherie du Chalet, Saxon, tél. (026) 6 21 74, après
les heures (026) 6 26 52.

P 39019 S

Annonces diverses

Coiffeuses ! Occasions Coiffeurs !

Places pour dames complètes;
fauteuils; fauteuils à pompe;
séchoirs; cuvettes; servir-boy;
toilettes sur pieds; parfumerie, etc.

Comptoir Aulène S.A.
Devis - Transformations
17, route du Signal, Lausanne, tél.
(021) 22 54 56.
47, avenue du Simplon, Lausanne.

Machines à écrire



Location-vente
Demandez
nos conditions

Hallenbarter Sion

Tél. (027) 2 10 63

A vendre

tonneaux

ronds et ovales, à
fruits et à vin.
Neufs ou d'occa-
sion.

Fauth Georges
tonnelier à Sion.

Tél. (027) 2 19 01
P 35221 S

A vendre pour
cause de maladie

Volvo 122 S

rouge, voiture
très soignée. En
excellent état.
63.000 km.
Fr. 5.400.-.

Tél. le soir au No
(022) 34 79 88.

P 38987 S

Hiver doux ?

Hiver froid ?

mieux vaut se prémunir

Duvets - Oreillers

Couvertures laine

Lits et literies

et ATTENTION !

pour enfants et adultes

livrables du stock

en toutes dimensions

Egalement grand choix

en tapis, tours de lit

et descentes

MARIN RODUIT

Mobiliers complets

RIDDÉS - Téléphone (027) 8 73 56

P 178 S

Automatisme monobouton



Miele

Un seul bouton pour 12 pro-
grammes de lavage automa-
tiques! Tout traitement incorrect
du linge est exclu.

Miele

EN VENTE:
SION: Reynard
Place du Midi
Les Rochers
Tél. (027) 2 38 23

FULLY: Ancay et Carron
Comptoir
de Fully S. A.
Tél. (026) 6 30 18

SIERRE: Plaschy
Rue de Bourg
Tél. (027) 5 17 09

MONTHEY: Borella
Electricité
Tél. (025) 4 21 39

P 266 S

Cuisinier-pâtissier

avec diplôme de cafetier
langues: français, allemand,
cherche

poste de gérant

ou location d'un établissement en
Valais.
Ecrire sous chiffre PA 18505 à Pu-
blicitas, 1951 Sion.

P 18505 S

Hôtel Mont-Fort, Verbier

demande pour la saison d'hiver

filles de salle femmes de chambre tournantes

(salle à manger et chambres),

lingère

Tél. (026) 7 13 75 de 10 h. à 14 h.
et à partir de 19 h.

P 66355 S

Urgent !

Pour Genève, famille valaisanne
avec deux enfants, 5 ans et 2 ans,
cherche une

JEUNE FILLE

Entrée immédiate.

Tél. (026) 7 91 78.

P 39021 S

Important garage du Centre cher-
che pour entrée immédiate,

1 mécanicien de première force

spécialiste Diesel, capable de rem-
placer le chef d'entreprise.

Faire offres détaillées sous chiffre
PA 51449, à Publicitas, 1951 Sion.

P 361 S

Vente de mobiliers d'occasion

Pour appartements, chalets, pour
villas, pour la campagne, pensions,
etc.

BELLES OCCASIONS POUR FIANCES !

Belles chambres à coucher com-
plètes modernes et non modernes
avec literie, à deux lits ou avec
grand lit. Armoires 3 portes, coif-
feuses, tables de nuit. Etat de neuf.

BELLES CHAMBRES A COUCHER NOYER Ls XV

Une avec armoire à glace 3 portes,
coiffeuse ravissante, 2 lits, literie
impeccable, et 2 tables de nuit. Fau-
teuils divers.

Une Louis XV avec le grand lit
de milieu.

Une Louis XV avec deux lits,
armoire 3 portes.

AUTRES CHAMBRES DIVERSES ACAJOU

QUELQUES BELLES
SALLES A MANGER NOYER
ACAJOU, CITRONNIER, etc
COUCHES ET FAUTEUILS

Salle à manger simples et moder-
nes, dont une avec buffet plat, ta-
ble ronde à rallonges et 6 chaises,
lustres, etc.

QUANTITE DE MEUBLES A VENDRE AU PLUS VITE

tels que: armoires à glaces, coif-
feuses, tables de nuit, sommiers
rembourrés 1 et 2 places, quantité
de bois de lits, lits jumeaux Louis
XV et autres modèles, divans 1 et
2 places, des dressoirs plats et avec
dessus, tables carrées, rondes sim-
ples, chaises ordinaires, glaces tous
genres, ottomanes, une salle à
manger Henri II, une jolie en ché-
ne massif, conviendrait pour cha-
let, grands dressoirs, dessertes, 3
cuisinières à gaz très bon état.
Grand bureau chêne 4 places 150x
200; deux petits calorifères avec
tuyaux; canapés; 1 machine à laver
« Elida »; 1 banque de magasin,
rayonnages très grands. Très gran-
des glaces.

OBJETS DIVERS

Lingerie, rideaux, pliants, tables
sapin de 90 cm x 90 cm., à débar-
rasser.

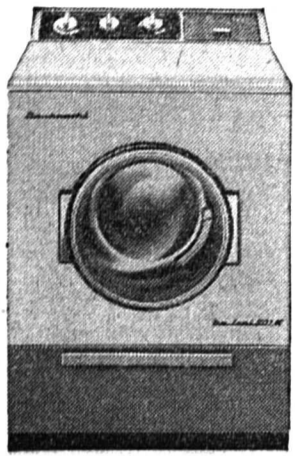
UN LOT DE PORTES A ENLEVER
EN BLOC. QUANTITE D'AUTRES
MEUBLES ET OBJETS DIVERS
TROP LONGS A DETAILLER, sont à
vendre le plus rapidement possi-
ble.

OCCASIONS UNIQUES

S'adresser chez:

Jos. ALBINI - MONTREUX
18, avenue des Alpes
Tél. (021) 61 22 02

Bauknecht



Votre machine à laver Madame...

Avant d'acheter n'importe quelle machine à laver vous devez connaître la «BAUKNECHT»

★
100% automatique!
Fait bouillir le linge
Capacité 4,5 à 12 kg
linge sec
dès Fr. 1 980.-

Son prix

au Ménage Moderne

BRUTIN-GAY-BALMAZ - SION
Rue du Rhône 29 - Tél. (027) 2 48 86

Deuxième grande journée du tapis

Exposition - vente
Prix choc

Hôtel de la Gare - SION
9 h. - 19 h.

Piretti-Gondolfi
P 1239 L

Important magasin d'alimentation de Martigny cherche

VENDEUSE

Semaine de 5 jours. Avantages sociaux.

Ecrire sous chiffre PA 39047 à Publicitas, 1951 Sion.

A remettre dans le Bas-Valais

entreprise de taxi

Affaire intéressante.

Ecrire sous chiffre PA 66363 à Publicitas, 1951 Sion.

P 66363 S

On cherche à Sion

jeune fille ou personne

capable, pour surveillance d'un enfant et tenue ménage soigné, disposant de tous les appareils ménagers modernes, y compris machine à laver la vaisselle. Bons gages.

Tél. (027) 2 16 71 ou écrire sous chiffre PA 39100, à Publicitas, 1951 Sion.

P 39100 S

Jeune sommelière capable demande place

dans station d'hiver, pour saison, dans restaurant ou bar. Entrée dès que possible.

Offres à E. Siffert, Seel, 1712 Tavel, ou tél. (037) 4 42 33, le soir de 17 h. à 19 heures.

P 42381 S

Sommelière

On cherche pour le 15 novembre, dans joli restaurant près de Nyon, jeune fille comme sommelière. Débutante acceptée.

Bon gain. Vie de famille.

Tél. (022) 61 28 12

P 98743 L

Cherche

1 femme de chambre

âge minimum 18 ans, et

1 jeune serveuse

pour la saison d'hiver.

Hôtel de la Gare, La Cure (VD).

Offres et demandes d'emplois

On cherche

JEUNE FILLE

pour aider au ménage. Eventuellement jeune fille sortant de l'école ménagère. Bons gages. Congés réguliers.

Vie de famille.

Hôtel de la Gare, fam. Krummenacher, 1835 Montbovon.

Tél. (029) 3 55 61

P 4942 B

On cherche pour hôtel à Sion

1 fille de cuisine

1 jeune fille

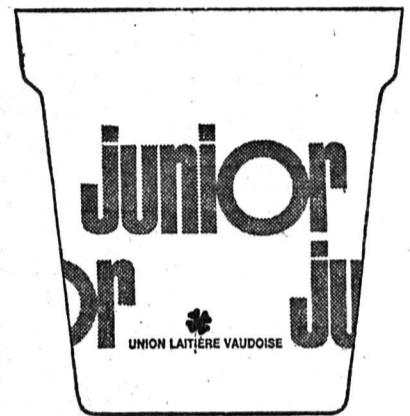
comme aide de buffet et d'office.

Tél. (027) 2 20 36.

Le nouveau yoghourt Junior vous propose 16 plaisirs différents:



junior purs fruits:
ananas - abricot - framboise
noisette - citron - mandarine
banane - myrtille - fraise
junior purs jus de fruits:
framboise - fraise
junior à l'arôme de:
vanille - citron
junior nature - moka - caramel



avec point TINTIN

Junior - un yoghourt sensationnel, sain et savoureux.

Préparé selon les principes d'une diététique moderne

qualité et fraîcheur garanties grâce à un ravitaillement régulier en camions frigorifiques de l'Union laitière vaudoise.

Distribution par LA CHAUMIERE - SION

dans les bons magasins d'alimentation

Grande Campagne

...QUI VOUS FAIT GAGNER ENCORE PLUS

ROTI cuisse de génisse
1/2 kilo Fr. 5.30

SAUCISSE à rôtir de veau
les 2 pièces Fr. 1.25
au lieu de Fr. 1.50

SAUCISSES MICARNA Fr. 2.60
paquet de 4 pièces, 2 paquets
au lieu de Fr. 2.90

ATTENTION! La viande fraîche est également vendue dans nos magasins de Sierre et de Brigue



Fraîcheur MIGROS



échos du valais

MARTIGNY ET LE PAYS DES DRANSES

TRIPLE COLLISION A MIEVILLE

VERNAYAZ — Hier soir, à 18 h 30, une voiture valaisanne VW, circulant en direction de Saint-Maurice, fit la présélection afin de se rendre à Miéville. Elle fut dépassée par plusieurs machines, sur sa droite. Le conducteur d'une automobile immatriculée en Valais, inattentif et venant dans la file, heurta violemment l'arrière de la VW qui fut littéralement « shootée » contre une auto venant en sens inverse et occupée également par un Valaisan. Les dégâts matériels sont très importants. Seules deux personnes ont été très légèrement blessées.

Drôle de procédé d'un assesseur du Val d'Aoste

MARTIGNY — Un Valdotaïn habitant Martigny, furieux, nous racontait l'autre jour l'histoire suivante qu'il vécut en assistant à Genève à l'assemblée générale de l'Union valdotaine de la ville du bout du lac, présidée par notre ami Livio Brédy.

Les débats suivaient leur cours normal lorsque, sans être annoncé, M. Mario Andrione, assesseur à l'Instruction publique de la Vallée d'Aoste, accompagné de quelques personnes ne faisant pas partie de l'Union valdotaine, n'ayant donc ni mandat, ni droit de présence, entrèrent dans la salle, troublant l'ordre du jour et interrompant son déroulement normal. A noter en passant que ces mêmes personnes avaient distribué, à l'entrée de la salle, des exemplaires d'un journal politique.

Passant outre ces façons pour le moins cavalières, M. Brédy salua M. Andrione. Ce dernier, prenant la parole, déclara qu'il avait été envoyé par le gouvernement régional pour parler des problèmes de l'émigration valdotaine. Malheureusement, son exposé prit vite une allure tendancieuse, peu conforme à la mentalité politique qui eût été de mise en l'occurrence. Et au lieu de parler immigration, l'assesseur prétendit donner une leçon de démocratie appliquée... fondée sur des impératifs dictatoriaux.

Dès lors, l'assemblée devint houleuse, puis nettement hostile à l'orateur qui, conspué, dut se retirer.

Les Valdotaïns émigrés sont toujours prêts à recevoir et à entendre un délégué de leurs autorités et à s'entretenir avec lui, attendu que jusqu'à présent aucun gouvernement de la Vallée

d'Aoste — depuis la Libération à ce jour — ne s'est soucié du sort des émigrés, tout au moins en ce qui concerne ceux de Suisse. Mais ils préfèrent encore être oubliés plutôt que brimés.

Cet incident aura certainement des suites car nous savons que l'Union valdotaine de Genève, fondée en 1900 déjà, par l'organe de son président et de son secrétaire, M. Antoine Petey, a adressé une lettre de protestation au président du Conseil régional, M. Oreste Marcoz, avocat, et aux conseillers régionaux de la vallée.

Em. B.

Mort de la doyenne

SAILLON — Hier est décédée, à l'Asile de la Gloriette, à Saint-Maurice, la doyenne de Saillon, Mlle Louise Gay, âgée de 84 ans. C'était la sœur de M. Paul Gay, ancien président de la commune et président de l'Office de taxation de l'Etat du Valais.

Signalons que M. Paul Gay avait déjà perdu son frère Joseph Gay, au mois de février dernier, ce dernier étant âgé de 91 ans.

Nous prions la famille de la défunte de croire à toute notre sympathie.

Poignet fracturé

MARTIGNY — Hier, un maçon transalpin employé dans l'entreprise de construction Louis Giroud, a fait une mauvaise chute sur un chantier. Relevé par ses camarades, il a été conduit à l'hôpital. On a constaté une fracture de poignet et une légère commotion.

Assemblée de fonctionnaires à Martigny

MARTIGNY — Hier, les préposés aux bureaux des étrangers des communes du Valais romand se sont rencontrés — il s'agirait d'une quarantaine de personnes — en la grande salle de l'Hôtel de Ville de Martigny pour entendre une conférence de M. Adolphe Blanc, préposé au bureau cantonal des étrangers. Celui-ci mit son auditoire au courant des mesures législatives prises par la Confédération en ce qui concerne l'entrée en Suisse de travailleurs en provenance d'autres pays.

Mort subite

LE CHABLE — Hier, c'était la foire au Châble. Alors qu'il conversait avec des amis, M. Marius Michellod, de Verbier-Village, âgé de 53 ans, s'est subitement affaissé, victime d'une crise cardiaque. Le médecin appelé d'urgence ne put malheureusement que constater le décès.

Nous prions son épouse, ses enfants, de croire à toute notre sympathie.

Tombé d'un poteau

BOURG-SAINT-PIERRE — Hier, des ouvriers d'une entreprise électrique étaient occupés à tirer une ligne à l'entrée de Bourg-Saint-Pierre. M. Gérard Moulin, muni de « grimettes », était juché sur un poteau alors que le fil se baladait à travers de la route sans qu'il ait été signalé aux usagers. Arriva un camion de la maison Piota, à Martigny; le chauffeur ne s'aperçut de rien, tendit le fil de cuivre. M. Moulin fut déséquilibré et tomba lourdement sur le sol.

On l'a conduit d'urgence à l'Hôpital de Martigny. On ne peut encore se prononcer sur la gravité de ses blessures. La police cantonale d'Orsières est montée sur place pour procéder aux constatations et ouvrir une enquête.

SION ET LE CENTRE

Importants travaux

SAINT-MARTIN — La route Bramois-Nax-St-Martin a subi, ces dernières années, d'importantes améliorations. Actuellement, tout le tronçon situé entre les villages de Mase et Suen, est en transformation. Une équipe d'ouvriers aidée d'un puissant trax, procède en effet à l'élargissement et à la correction de la route entre ces deux villages. Dans quelques jours, le goudronnage proprement dit commencera. Si le beau temps se maintient, l'on espère terminer ces importants travaux cet automne.

A la Fédération des caisses-maladie

En application d'une décision prise à l'assemblée des délégués de la Fédération, à Lens, le 12 septembre dernier, une réunion vient de se tenir à Sion, où étaient convoqués les caissiers et dirigeants des C. M.

Les débats se déroulèrent sous la présidence bouillante de M. Albert Antonioli. Les discussions furent parfois fort animées, les controverses ardentes. On a notamment souligné que certains médecins ne paraissent pas être assez au courant des nouvelles dispositions de la LAMA révisée, d'où des erreurs regrettables commises, sans doute de bonne foi, mais qui impliquent toutefois une meilleure orientation pour une plus judicieuse application de cette loi.

Le problème du tiers payant ou du tiers garant est celui qui a provoqué le plus de controverses, chacune des parties faisant valoir ses arguments. Les partisans du tiers garant (paiement des notes par l'assuré qui récupère son dû auprès de sa caisse) ayant la priorité du nombre en cette assemblée et vu les dispositions de la LAMA, il semble bien que si chaque partie veut se tenir sur ses positions, il faudra arriver à une solution de compromis: liberté à chaque caisse de choisir le mode de paiement qui lui convient le mieux. Les médecins qui ont exigé le système du tiers garant lors de l'élaboration de la LAMA de 64, ne voudront certainement pas se dédire.

FEUILLE DE MALADIE UNIFIEE

On a eu l'excellente idée d'uniformiser la feuille de maladie. Malheureusement, le modèle émis a été, de l'avis de certains délégués, trop compliqué et demande trop de temps à nos braves médecins, toujours très occupés; ils demanderont, eux aussi, que soit simplifiée le plus possible, la formule.

Cette journée fut très utile et M. Antonioli, qui accepte volontiers la controverse faite avec courtoisie et qui s'est donné beaucoup de peine pour le bien des C.M., a reçu un beau bouquet de compliments, présenté par un membre, au nom de l'assemblée.

D. A.

MM. J.-P. Cachat, Antide Luisier, F. Ormiger, M. Grand et André Rigoli

portent à la connaissance du public que depuis le 1er octobre écoulé, ils ont cessé volontairement d'accorder leurs services à l'Imprimerie Montfort, à Martigny, et annoncent

l'ouverture des le début novembre, de l'imprimerie commerciale de Martigny SA

44. avenue de la Gare (à côté du mag. Electricité S.A.).

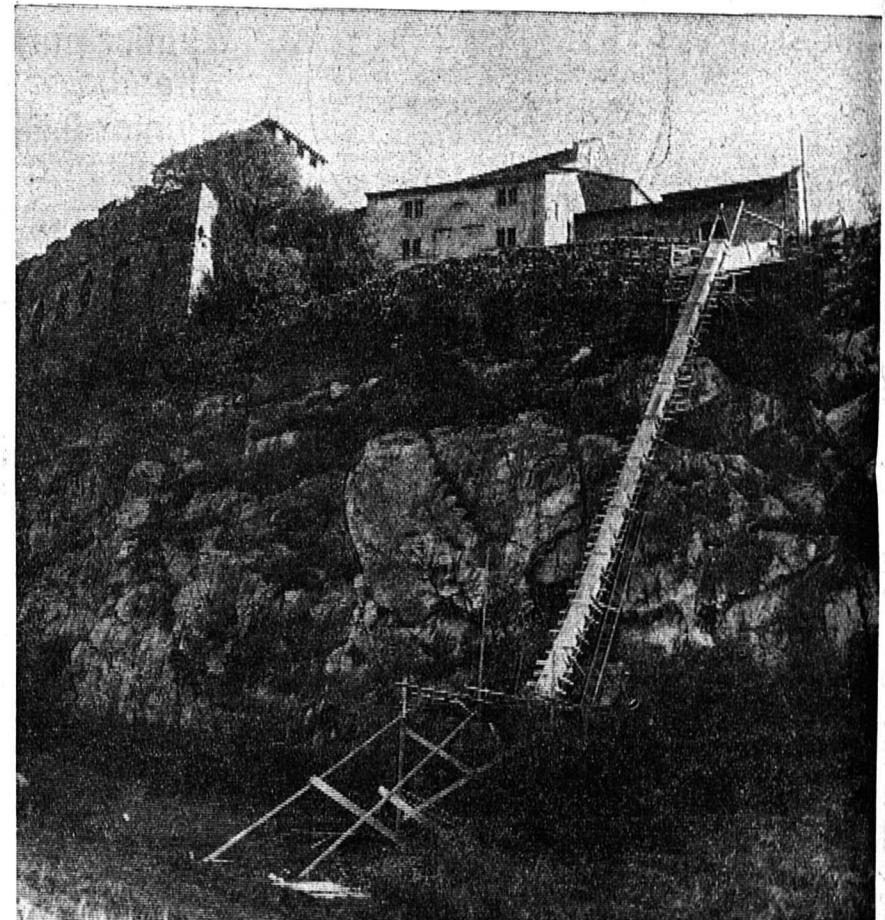
Ils assurent à leurs futurs clients une exécution soignée de tous leurs travaux et ils se feront un plaisir d'étudier avec eux, les solutions modernes, pratiques et avantageuses à tous leurs problèmes d'impression.

Passage à niveau supprimé



CHATEAUNEUF — La route qui partait du village de Châteauneuf et longeait l'aérodrome sur une grande partie de sa longueur pour aboutir au bois d'Aproz, a été supprimée par suite de l'agrandissement de la piste. De ce fait le passage à niveau non gardé sur la voie CFF a été supprimé. Depuis deux jours les barrières sont solidement attachées par une chaîne. Les traverses sur la voie ont été enlevées également.

Quelle est cette installation?



SION — Vers le château de Valère, un échafaudage assez particulier a été monté. « De quoi s'agit-il ? » Une place y est aménagée. Cette installation sert à dévaler divers matériaux.

Vente de l'«Ecu d'or»



SION — Hier, des jeunes filles ont ratissé la ville pour vendre le plus possible d'«Ecus d'or» dont une bonne partie du montant sera attribué à la restauration de Tourbillon. Un chaleureux accueil a été réservé aux vendeuses. La vente continuera. Le bureau de la Société de Développement, à la rue de Lausanne, la Maison Kübler et le magasin de tabacs du Casino en vendront également. Notre photo: Personne n'a été oubliée. La recrue P.A., de faction, a été sollicitée elle aussi.

DICTIONNAIRE DES PERSONNALITES VALAISANNES

(nouvelle souscription)

Ce que vous trouverez dans cet ouvrage :

- * une biographie de M. Roger Bonvin, conseiller fédéral;
- * une biographie de Mgr Adam, évêque de Sion;
- * une biographie de M. Charles Dellberg, conseiller national;
- * des renseignements biographiques et la photographie des principales personnalités valaisannes;
- * la liste des députés au Grand Conseil, ainsi que celle des suppléants;
- * la liste de tous les Conseillers communaux du Valais, dans l'ordre alphabétique des communes;
- * la liste des membres du clergé, séculier et régulier, ainsi que celle des avocats et notaires, médecins pratiquant dans le canton, etc.

MAGNIFIQUE OUVRAGE de 200 pages, format A 4, c'est-à-dire 21 x 29,7 cm Relié en simili-cuir, impression or sur le dos.

Commandez aujourd'hui encore ce bel ouvrage qui devrait figurer dans toutes les bibliothèques valaisannes, au prix de faveur exceptionnel de 40 fr.

Prix hors-souscription : 50. fr.

Bulletin de commande à adresser aux Editions Pierre Schweickhardt, 1907 Saxon, sous enveloppe ouverte affranchie à 5 centimes.

Nom : Prénom :

Nonm : Prénom :

rue : profession :

Localité :

commande ouvrage(s) du DICTIONNAIRE DES PERSONNALITES VALAISANNES, au prix de souscription de 40 fr pièce, livrable(s) contre remboursement, avec facture (*souligner ce qui convient).

P 639 S

échos du valais

Thème de l'exercice du Bat. PA:
« La vieille ville en flammes ! »



SION — Hier, tôt le matin, l'ER PA 246 de Genève, a pris possession de la vieille ville de notre cité. Des fanions indiquaient les endroits où le feu s'était déclaré.

Les recrues, disposant d'un matériel perfectionné et divers, prenaient position dans les petites ruelles avec leurs multiples conduites d'hydrantes. Les sanitaires, avec leurs brancards, transportaient de nombreux blessés. L'équipe responsable de la lutte contre le feu avait revêtu les combinaisons blanches.

De nombreux arbitres suivaient le déroulement des opérations. Un adjudant instructeur confiait : « Cet exercice est mis sur pied par un capitaine qui paye ses galons de major. C'est un exercice de bataillon. Ce genre d'exercice pose maints problèmes car tout est fictif et supposé. »

Fort heureusement, ai-je pensé. Sinon notre vieille cité aurait disparu en une journée. Et cela aurait été très regrettable.

— gé —
 Notre photo : Les soldats PA en tenue blanche, mettent en place une moto-pompe.

Notes de voyage lors du pèlerinage de Notre-Dame de Fatima

Après la nuit passée au Parador, nous nous empressons de partir pour Fatima. Nous ne tardons pas à arriver au Portugal. Nous admirons le paysage, nous voyons beaucoup de pins, de chênes, de châtaigniers et d'oliviers. Nous nous arrêtons au bord d'une rivière où plusieurs femmes sont à l'ouvrage. Les lavandières du Portugal sont réputées et les amateurs de photo les croquent sur le vif.

Nous arrivons à Coïmbra et passons devant le couvent où Lucia, l'une des voyantes, est devenue religieuse. Nous voilà enfin à Fatima. Nous assistons à la messe en la chapelle dédiée à Ste Thérèse d'Avila. Malgré la pluie, la foule ne cesse d'augmenter. Quelques pèlerins las mais patients, se sont réfugiés sous les arcades de la basilique en attendant l'heure de la cérémonie religieuse.

Au cours de la cérémonie, il y eut la procession de Notre-Dame de Fatima, partant de la Capelhinda, petite chapelle qui a remplacé le chêne vert sur lequel la Vierge apparut le 13 mai 1917 à Francesco, Jacintha et Lucia. La cérémonie fut close par l'heure sainte. Le lendemain, la Vierge de Fatima est à nouveau conduite en procession jusqu'à la cathédrale. Portée par des soldats et des officiers, la Vierge est saluée par des cantiques émouvants. Après l'office pontifical, c'est la bénédiction du St Sacrement. La foule bénie, la Vierge va être ramenée à la chapelle. Les chants d'adieu sont émouvants. Le Salve Regina met fin à la cérémonie officielle. Les pèlerins se recueillent, une dernière fois avant de quitter le lieu saint.

Derniers examens à l'Ecole d'infirmières UN PRECIEUX RENFORT POUR LES INNOMBRABLES TACHES!



SION. — 36 élèves infirmières viennent de terminer les derniers examens. Ce sont de longues heures d'une certaine inquiétude, même d'angoisse. Mais lorsque l'on a travaillé sérieusement pendant toute la durée d'apprentissage, l'on peut affronter les examinateurs sans trop de crainte. D'autre part, ces élèves infirmières ont répondu à un appel, à une vocation. Elles veulent arriver, elles veulent obtenir leur diplôme. Pendant les trois ans de formation, elles se conduisent et elles travaillent en fonction du but proposé.

Dans notre canton, dans notre pays, comme dans presque tous les pays, les besoins en personnel spécialisé — tout particulièrement en infirmières — sont énormes. Cette nouvelle volée d'infirmières sera donc un précieux renfort pour les innombrables tâches.

TROIS ANS D'APPRENTISSAGE

La durée de l'école ou de l'apprentissage est de 3 ans, divisée comme suit :

- Un cours d'introduction de 6 mois à l'école d'infirmières ;
 - Une année de stage dans les hôpitaux régionaux du canton, et à l'hôpital d'Estavayer et de Delémont ;
 - Un trimestre à l'école avec la reprise du programme en relation avec la pratique lors du stage ;
 - Un nouveau stage d'une année à l'hôpital universitaire de Genève. La direction effectue des contrôles périodiques et garde un étroit contact avec les élèves ;
 - Enfin, un dernier trimestre se passe à l'école avec les examens de fin d'apprentissage.
- Les candidates élèves infirmières doivent être âgées de 19 à 32 ans, pour solliciter l'admission à l'école.

UNE HEUREUSE INNOVATION ET LES EFFORTS DU GOUVERNEMENT

Depuis le mois de septembre dernier, le Conseil d'Etat a créé une école préparatoire pour élèves infirmières, dans le cadre du centre professionnel. Dirigée par Mère Bénédicte, de la Congrégation des Ursulines, cette école préparatoire donne d'excellents résultats. Notre gouvernement a consenti d'importantes dépenses pour la formation des infirmières. Il serait souhaitable que les nouvelles diplômées aient à cœur de s'engager dans les hôpitaux de notre canton en premier lieu. Aujourd'hui, l'on enregistre avec une réelle satisfaction, que les jeunes filles ont pris goût aux études. Bon nombre d'entre elles poursuivent les études et se spécialisent dans différentes branches médicales.

A la direction de l'école et monitrices, va notre gratitude et à toutes les élèves nos souhaits de réussite dans leur magnifique profession.

LES EXPERTS POUR LES EXAMENS

Mlle Ruth Kuenzer, déléguée de la Croix-Rouge à Berne ;
 Dr Jean-Jacques Pitteloud ;
 Mme Dr d'Allèves ;
 Dr Henri Péliissier ;
 Dr André Spahr ;
 Dr Bernard Morand ;
 Dr Marcel Duc ;
 M. Maxime Evéquo ;
 Sœur Marie-Zénon, directrice, et les monitrices de l'hôpital et de l'école.

LISTE DES ELEVES DIPLOMEES 26 - 27 octobre

1. Mlle Allet Rose-Marie, Sierre ;
2. Anglada Andrée, Perrégaux, Algérie ;
3. Baechler Danielle, Sion ;
4. Berger

- Angèle, Fribourg ;
5. Boillat Madeleine, Bienne ;
6. Brasey Colette, Ruyres Fg. ;
7. Dayer Simone, Hérémece, VS ;
8. Duc Geneviève, Saxon ;
9. Ernatus Françoise, Saint-Louis (Guadeloupe) ;
10. Sr. Fournier Anne-Dominique, Fribourg ;
11. Frachebourg Nelly, Sion ;
12. Germanier Raymonde, Pont-de-la-Morge, Sion ;
13. Gilloz Lucie, Nendaz ;
14. Gros Arlette, Maïche Fce ;
15. Heymoz Sébastienne, Ollon, VD ;
16. Hugon Thérèse, Châtelard ;
17. Jonin Monique, Médières, FG ;
18. Kabore George, Ouagadougou (Haute-Volta) ;
19. Mantrand Andrée, Besançon, (Fr) ;
20. Mlle Moncalvo M.-Madeleine, Marti-

- gny ;
21. Moulin Jeanine, Vollèges ;
22. N'Diaye Thérèse, Kaolach (Sénégal) ;
23. Sr. Niederberger Goretti (Ursuline), Sion ;
24. Pasquier Christiane, Châtel, FG ;
25. Piccot Christiane, Versoix, GE ;
26. Pietscher Sylvie, Pully, VD ;
27. de Preux Bernadette, Grône ;
28. Rey Arlette, Montana ;
29. Ritter Erica, Zurich ;
30. Schneeberger Michèle, Moutier, JB ;
31. Sr. Senggen Marie-Gérard, Sion ;
32. Sr. Specchier Maria-Graziella, St-Joseph, Anney (Fr) ;
33. Theler Jacqueline, Sierre ;
34. de Weck Michèle, Sion ;
35. Vuissot Roberte, Grône ;
36. Zufferey M.-Thérèse, Saint-Léonard.

MARTIGNY ET LE PAYS DES DRANSES

VISITE DE CHOIX AU REGISTRE FONCIER



MARTIGNY — Hier, sous la conduite de MM. Pierre Pouget, conservateur du Registre foncier de Martigny, Jean Rueddin, chef du service juridique du Registre foncier du canton du Valais, plusieurs personnalités vaudoises ont visité les installations modèles sises au premier étage du bâtiment Vermont, à la rue de la Nouvelle Poste. Il s'agit du Dr Charles Besson, inspecteur des Registres fonciers du canton de Vaud, des conservateurs Charles Haefliger et son adjoint André Pache, de Lausanne, Henri Gardol, d'Aigle et Robert Burki, de Vevey.

Une petite mission scientifique si l'on peut dire qui a ensuite rendu visite à un cadastre modèle — celui de Martigny-Combe — tenu par M. Gaston Saudan. Après un repas en commun pris dans un restaurant de l'endroit, ces spécialistes s'en sont allés dans la commune de Bagnes pour voir un cadastre qui ne répond plus aux exigences actuelles et en pleine réorganisation.

La journée s'est terminée par la visite d'un autre registre, celui onologique d'Amédée Saudan qui s'est fait un plaisir d'accueillir nos amis vaudois dans son carnet. Notre photo montre la

délégation vaudoise écoutant les explications du conservateur du Registre foncier de Martigny, M. Pierre Pouget.

ANNY-FLEURS

vous offre pour la Toussaint
 Chrysanthèmes premier choix
 le pot depuis 3.50.
 Arrangements en mousse
 d'Islande.
 Chrysanthèmes coupés,
 pensées, branches de sapin



Avenue de la Gare - SION
 Tél. (027) 2 25 32

La personne

qui a été vue, le vendredi 22 octobre 1965, prendre

une serviette

sur une bicyclette au local du Centre professionnel à Sion, est priée de la rapporter au concierger. Dans le cas contraire, plainte sera déposée.
 P 18506 S

Premier coiffeur

Dames et messieurs, capable de travailler seul, cherche place à Sion ou environs.

Ecrire sous chiffré PA 18500, Publicitas, 1951 Sion
 P 18500 S

sommelière

Jeune fille intelligente pourrait être mise au courant. Un jour et demi de congé par semaine. Bonnes conditions de travail, bons gages. Vie de famille.
 S'adresser à Victor Gautschi, chef de cuisine, restaurant de la Clef, Courtelary (JB).
 Tél. (039) 4 95 01

vaches et génisses

prêtes au veau, race tachetée, indemnes de bang et de tuberculose, avec papiers d'ascendance.
 S'adresser à Fabien Richard, marchand de bétail, 1890 Saint-Maurice.
 Tél. (025) 3 62 06, heures de midi et à partir de 19 h.
 P 39086 S

chinchillas

14 mois.

Tél. (021) 93 13 24
 Ofa 0626961 L

Annonces diverses

Femme de chambre Suisse

cherche remplacement ou éventuellement saison à Martigny. Bons certificats à disposition.
 Ecrire sous chiffré PA 39092, Publicitas, 1951 Sion
 P 39092 S

A vendre une vache

ne portant pas.
 S'adresser à Max Théoduloz à Grône.

Opel Kapitain

Mod. 62, 75.000 km., avec radio.

Expertisée, en parfait état de marche.

Prix intéressant.

Tél. (026) 8 82 07

Nous achetons mercure

et tous métaux. Toutes quantités. Paiement comptant.

Tél. (021) 76 54 92
 P. 1327 L

Je cherche pour le 1er ou le 15 novembre, une bonne

sommelière

active et capable, connaissant si possible les deux services.

Logée dans la maison.
 Gros gain.

Ecrire sous chiffré PA 39081, Publicitas, 1951 Sion
 P 39081 S

On demande une

sommelière

Débutante acceptée.

Famille Pochon-Lambert, café du Raisin, Dompierre (FR).
 Tél. (037) 8 32 84
 P 19250 F

échos du valais

On ne joue pas avec la poudre

RECKINGEN — Trois enfants de la localité, ayant trouvé de la poudre noire, y mirent le feu. A un moment donné l'inévitable se produisit. Une explosion plus forte que les autres atteignit au visage les trois malheureux. Deux d'entre eux, sérieusement blessés, ont dû être hospitalisés. L'on se demande pourquoi cette poudre noire traînait dans un tel lieu.

A malin... malin et demi

Les douaniers italiens pensaient tirer parti de perles qu'ils avaient confisquées...

BRIGUE — Dernièrement, lors du passage en Italie d'un automobiliste tessinois du nom d'Egidio Frigerio, la douane italienne avait découvert dans le fond de la voiture de nombreuses perles cultivées, au nombre de 20 300 exactement, que le conducteur tentait d'introduire illicitement dans le pays voisin. Mais au moment de faire le compte 300 de ces magnifiques pièces, dont certaines sont évaluées jusqu'à 3 000 francs l'une, avaient disparu tout comme par enchantement. Une enquête fut ordonnée à ce sujet et permit de découvrir les auteurs de cette disparition. En effet, le commandant de la douane de la zone effectua une perquisition chez les agents qui avaient procédé à l'arrestation du Tessinois et retrouva tous les bijoux disparus en possession de 6 douaniers soit deux brigadiers et 4 gardes de la Finance. Ces indécents fonctionnaires qui pensaient déjà tirer profit de leur butin viennent de passer devant le tribunal et ont été condamnés à des sévères punitions ; soit à une année de prison pour les sous-officiers et 10 mois et 20 jours de la même peine pour les gardes.

Chez les alpinistes danois... ... conquérants du Cervin

COPENHAGUE — 44 Danois qui, tous, ont vaincu le Cervin, ont participé récemment, à Copenhague, à une manifestation organisée par l'Office national suisse du tourisme. Une médaille et le titre d'honneur de « Conquérant du Cervin », leur ont été remis, ainsi que des cristaux des montagnes suisses. En outre, deux alpinistes, le Juge Erik Mollerup et son épouse, de Helsingør, qui avaient vaincu le Cervin en 1959, se sont vus offrir un séjour de huit jours à Zermatt. Cette manifestation s'inscrivait dans le cadre de « l'année des Alpes ».

Le parti conservateur chrétien-social de Fully

à le profond regret de faire part du décès de son président d'honneur.

M. Henri CARRON

Pour les obsèques, s'en référer à l'avis de la famille.

Un concert apprécié

BRIGUE — La Metalharmonie de Berne, dirigée par M. Hans Honegger, musicien très connu dans la cité où actuellement il assume les fonctions de quartier-maître dans un cours d'aspirants officiers, a donné un concert à Radio Beromünster. Ce concert fut une parfaite réussite. Le succès revient tout particulièrement au directeur de ce groupement musical renommé.

Hier soir, les membres de la Salina, la fanfare municipale brigande, ont été agréablement surpris au cours de leur répétition générale de recevoir la visite de M. Honegger. Ce dernier se fit un plaisir de diriger différentes marches qu'il a composées et qui sont actuellement jouées par les musiciens de la localité. Nous nous sommes laissé dire que cette visite du « maître » a été plus que salutaire puisque le compositeur ne manqua pas l'occasion qui lui fut offerte de mettre au point les œuvres de sa composition.

Encore deux corps découverts à Mattmark

MATTMARK — Deux nouveaux corps ont été découverts, mercredi, à Mattmark. Tous deux ont pu être identifiés quelques instants plus tard, par le service d'identification de la police cantonale. Il s'agit de MM. Francesco Achenza, 38 ans, marié, d'Uri (province italienne de Sassari) et Giuseppe Guechiaro, 33 ans, marié, de Castel Vetranò (province italienne de Trapani). Treize corps sont encore sous la glace.

Ensevelissements

(28 octobre)

SEMBRANCHER — 10 h 15, M. Louis Terrettaz.

FULLY — 10 h. M. Henri Carron

GRIMISUAT — 11 h. M. Clément Doit.

IN MEMORIAM

À la mémoire de notre cher époux, papa et grand-papa,

Monsieur Paul FONTANNAZ

31 octobre 1955 - 31 octobre 1965

10 ans se sont écoulés depuis ton brusque départ, mais dans nos cœurs combien ton beau souvenir reste vivant. Protège ceux que tu as aimé et qui ne peuvent t'oublier.

Ton épouse, tes enfants et petits-enfants.

Une messe anniversaire sera célébrée à Vétroz, le dimanche 31 octobre 1965, à 7 h 45.

Monsieur Pierre-André EMERY-BAGNOUD à Lens ;
Monsieur et Madame François EMERY-STUDER à Lens ;
Monsieur et Madame Alfred THELER-EMERY, à Sierre ;
Monsieur et Madame Louis REY-EMERY, à Lens ;
Monsieur et Madame Pierre EMERY-BONVIN, à Lens ;
Révérend Père Arthur EMERY, à Paris ;
Monsieur et Madame André EMERY-BAGNOUD, à Lens ;
Monsieur et Madame Ernest EMERY-BONVIN, à Lens ;
Révérend chanoine Louis EMERY, à Ayt ;
Madame et Monsieur André MABIL-LARD-EMERY, à Lens ;
ainsi que les familles parentes et alliées ont la douleur de faire part du la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Gérard EMERY

Rvd chanoine du Grand-Saint-Bernard

leur cher fils, frère, beau-frère, oncle et cousin, décédé le 27 octobre 1965 à l'hôpital de Lausanne, à l'âge de 41 ans, après une longue maladie, muni des Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à l'église paroissiale de Martigny, le samedi 30 octobre 1965, à 10 heures.

Priez pour lui.

Un car partira de Lens à 8 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Madame Nelly MICHELLOD-MICHAUD et ses enfants Michel, Anne-Lyse, Jean-Christophe et Catherine, à Verbier ;
Monsieur Maurice MICHELLOD, de Florian, à Médières ;
Madame et Monsieur Charly LUISIER-MICHELLOD et leurs enfants, à Versegères ;
Madame et Monsieur Louis MICHELLOD-MICHELLOD et leurs enfants, à Martigny ;
Madame et Monsieur Maurice MICHAUD-MICHELLOD et leurs enfants, à Médières ;
Monsieur et Madame André MICHELLOD-COLOMBIN et leurs enfants, à Martigny ;
Monsieur et Madame Armand MICHELLOD-BESSON et leurs enfants, à Verbier ;
Monsieur et Madame Fernand MICHELLOD-BESSON et leurs enfants, à Verbier ;
Monsieur et Madame Georges MICHELLOD-CRETTAZ et leurs enfants, à Médières ;
Monsieur et Madame Charly MICHELLOD-KALBERMATTEN et leurs enfants, à Verbier ;
Monsieur et Madame Raymond MICHAUD-CRETTON, à Verbier ;
Madame et Monsieur Jean CASANOVA-MICHAUD et leurs enfants, à Verbier ;
Madame et Monsieur Michel MICHAUD-MICHAUD et leurs enfants, à Verbier ;
ainsi que les familles parentes et alliées ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur Marius MICHELLOD

Représentant

leur cher époux, papa, fils, frère, beau-frère, oncle, parrain et cousin, que Dieu a rappelé à Lui subitement, le mercredi 27 octobre 1965, dans sa cinquante-troisième année, muni des Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Châbles, le samedi 30 octobre 1965, à 10 heures.

Priez pour lui.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Pronfondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie reçus à l'occasion de son deuil, la famille de

Monsieur Alfred ROSSIER

à Bovernier, remercie sincèrement toutes les personnes qui par leur présence, leurs dons de messes et de fleurs, ont pris part à leur grand chagrin et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Un merci spécial au Dr Zumstein, aux infirmières de l'hôpital de Martigny, pour leur dévouement et leur gentillesse et à la classe 1896.

LA DISTILLERIE MORAND, MARTIGNY, et LA SOCIÉTÉ DES EAUX GAZEUSES à Bagnes

ont le pénible devoir de faire part du décès de leur fidèle représentant

Monsieur Marius MICHELLOD DE VERBIER

Elles garderont le meilleur souvenir de ce fidèle et dévoué collaborateur.

Pour les obsèques, veuillez consulter l'avis de la famille.

La société de musique « Fleur des Neiges » de Verbier, a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Marius MICHELLOD

père et frère de leurs dévoués membres Jean-Christophe, Armand (président), et Georges.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

LA COMMUNAUTE MARIANISTE

du collège Sainte-Marie, à Martigny a la douleur de faire part du décès de

Monsieur Charles SCHWEIZER

Religieux Marianiste

survenu le 26 octobre 1965 dans la 69^e année de son âge, et la 40^e de sa profession religieuse.

La messe d'enterrement aura lieu à Martigny, vendredi 29 octobre, à 10 heures.

La Société de chant « La Cecilia » à Fully

à le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Henri CARRON

Membre fondateur
Ancien directeur
Président d'honneur

La société assistera, in corpore, à l'ensevelissement qui aura lieu le jeudi 28 octobre 1965, à 10 h., à Fully.

P 39101 S

Madame et Monsieur Joseph DEVELINE-CLERC et leurs enfants à Aproz ;
Monsieur et Madame François CLERC-MARIETHOZ, leurs enfants et petits-enfants à Aproz ;
Monsieur et Madame Louis CLERC-BOURBAN, et leurs enfants à Aproz ;
Monsieur Lucien CLERC, à Aproz ;
Mademoiselle Armande CLERC à Aproz ;
ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame veuve Faustine CLERC

née DARIOLY

leur chère mère, grand-mère, belle-sœur et tante, enlevée le 27 octobre 1965 à leur tendre affection, à l'âge de 70 ans, après une maladie chrétienne supportée, munie des Saints Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Aproz, le vendredi 29 octobre 1965, à 10 h. Selon le désir de la défunte, n'apporter ni fleur ni couronne.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La famille de M. Jean Voide-Pralong, ainsi que les familles parentes et alliées font part de leur grande reconnaissance à l'égard de ceux qui, par leur présence, leurs messages, leurs envois de couronnes, de fleurs et l'argent pour des messes, leur ont témoigné tant d'affectueuse et consolante sympathie lors du décès de

Madame veuve Jean VOIDE-PRALONG

née PRALONG

Suen - Saint-Martin, octobre 1965.

Madame Veuve Faustine Veuthey et son fils André, très touchés par tous les témoignages de sympathie reçus lors du décès de

Monsieur Emmanuel VEUTHEY

remercient bien sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages, leurs dons de messes et envois de fleurs, les ont réconfortés dans leur épreuve et les prient de trouver ici l'expression de leur profonde gratitude.

Un merci spécial au docteur Charles Brocard, à Martigny-Ville, ainsi qu'à M. Louis Morand et Cie, distillerie et à tous ses employés.

P 66345 S

Madame Veuve Julie DEURIN-GAY, à Charrat ;
Madame Veuve Alfred GAY et ses enfants, Elise, Robert et Daisy, à Saillon ;
Monsieur Paul Gay et ses enfants, Paul, Marcia et Berthe, à Saillon ;
Madame et Monsieur Marcel PETOUD-GAY et leur fille Michèle, à Charrat ;
Monsieur et Madame René GAY-GRANGES et leurs fils Christian et Roland, à Saillon ;
ainsi que les familles parentes et alliées, GAY, RAYMOND, CHESEAUX et RODUIT, à Saillon ; UDRY, SAUTHIER, à Aven et Ardon, ont la douleur de faire part du décès de

Mademoiselle Louise GAY

leur très chère sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine, marraine et amie, enlevée à leur tendre affection le 27 octobre 1965, dans sa 84^e année, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Saillon, le vendredi 29 octobre 1965, à 10 heures.

Priez pour elle.

Cet avis tient lieu de faire-part.

NOUVELLES SUISSES ET ETRANGERES

L'armée indonésienne accuse les communistes d'avoir voulu déclencher une « guerre ouverte »

DJAKARTA — L'Armée indonésienne aurait découvert des plans communistes de déclenchement d'une guerre ouverte, avant la « Journée des héros indonésiens », le 10 novembre.

RENFORCER LE POTENTIEL MILITAIRE BUT DE L'ALLEMAGNE DE L'OUEST POUR PREVENIR TOUTE AGRESSION COMMUNISTE déclare le ministre fédéral de la défense

BONN — La structure intérieure de l'armée sera renforcée et sa puissance augmentée afin qu'elle reste toujours assez forte pour répondre aux besoins militaires, a annoncé M. Kai Uwe Von Hassel, ministre fédéral allemand de la défense, au cours d'une interview accordée à une agence de presse et dans laquelle il faisait part de son intention de poursuivre la mise sur pied de la Bundeswehr, durant la cinquième législature.

« Face aux dangers latents devant lesquels nous sommes placés et le potentiel offensif toujours en augmentation de l'URSS et de ses satellites, c'est un devoir national que d'intimider d'une manière persuasive, l'adversaire communiste, par la présence de forces armées suffisantes de la Bundeswehr et de ses alliés, le long du « rideau de fer », a ajouté le ministre de la Défense.

Le ministre a précisé qu'il était notamment prévu de terminer la mise sur pied de 12 divisions mécanisées et de divisions rapides. En outre, a ajouté M. von Hassel, l'équipement et l'armement de la Bundeswehr doivent être modernisés. La Luftwaffe, de son

côté, poursuivra ses efforts d'armements et la défense anti-aérienne sera renforcée par des unités de fusées. La marine touchera également de nouveaux bâtiments de combat. L'année prochaine, la défense territoriale sera aussi renforcée » a encore affirmé le ministre.

Enfin, M. Kai Uwe von Hassel a souligné que l'OTAN était l'unique possibilité efficace pour garantir la sécurité et la paix. « C'est pourquoi nous restons fidèles à cette organisation. Nous remplissons toujours nos obligations envers elle, a-t-il conclu.

Le journal de Djakarta « Api » (le Feu), dirigé par un officier supérieur de l'armée, a écrit mardi soir, que des enlèvements, des désordres, des sabotages et de la terreur avaient été préparés par les chefs du coup d'Etat qui a avorté, le mois dernier, et qui se trouvent encore en liberté. Ceux-ci s'efforceraient de répandre « du poison politique, de créer de l'intimidation et de l'agitation », écrit « Api ». Il précise que des troupes ont fait mardi, une descente dans une fabrique nationale d'automobiles de Djakarta, y ont saisi des documents sur la « guerre ouverte » et ont arrêté six hauts fonctionnaires de la société.

« Api » prétend aussi que des journalistes indonésiens, soupçonnés d'être en relation avec le coup d'Etat envisagé, prévoyaient de publier un nouveau quotidien, avec l'appui de personnalités gouvernementales de haut rang.

SOUKARNO : GARDER NOTRE LIGNE POLITIQUE

« Une déviation vers la droite serait une calamité plus grande encore que le coup d'Etat (manqué) de septembre », a déclaré le président Soukarno, au cours d'un entretien avec les dirigeants des sept principaux partis politiques indonésiens.

LA SUISSE A L'HONNEUR AU CONCOURS INTERNATIONAL DU MEILLEUR ENREGISTREMENT SONORE

LONDRES — Des amateurs de 15 pays ont participé au concours international du meilleur enregistrement sonore organisé cette année par la B.B.C. de Londres. La Suisse figure en tête du classement général. C'est M. Kurt Félix, de Frauenfeld, ancien instituteur et actuellement collaborateur de la Télévision suisse, qui a remporté le grand prix 1965 avec sa classe d'école primaire grâce à sa « machine à musique ». M. Jean-Claude Gigon, de Lausanne, a remporté le premier prix dans la catégorie des pièces radiophoniques, tandis que M. Fernand Paillard, de Genève, est sorti premier dans la catégorie des enregistrements truqués. Le prix de la Société suisse de radiodiffusion et de télévision, qui est de mille francs, a été attribué à M. Derek Worman, de Johannesburg, pour un reportage documentaire sur les indigènes sud-africains.

LA FRANCE DAIGNERA-T-ELLE REPRENDRE A L'APPEL SOLENNEL DES « CINQ » ?

PARIS — M. Jean Monnet, président du comité d'action pour les Etats-Unis d'Europe a fait tenir hier soir

à la presse la déclaration suivante :

« La déclaration réaliste et sage du Conseil des ministres de la communauté européenne apporte une contribution importante à la solution de la crise du Marché Commun ETGN, par conséquent, à la construction de l'Europe.

« Je souhaite vivement — et c'est aussi le vœu de ceux des membres du comité d'action pour les Etats Unis d'Europe que j'ai pu joindre aujourd'hui dans les six pays — que le gouvernement français réponde affirmativement à l'appel pressant que lui adressent les gouvernements d'Allemagne, de Belgique, d'Italie, de Luxembourg et des Pays-Bas, de reprendre sa place au sein des institutions de la communauté. Ainsi pourront être réglés rapidement les problèmes agricoles qui sont restés en suspens depuis le 30 juin dernier et qui ont fait l'objet de nouvelles suggestions de la commission du Marché Commun, le 22 juillet.

« En outre, dans les circonstances actuelles, je crois utile, comme le propose la déclaration de Bruxelles, de tenir une séance extraordinaire du Conseil des ministres portant uniquement sur un examen de la situation générale des communautés ».

Deux « sorcières » poignardées...

MANILLE. — Dans la province d'Antique, à 400 km de Manille, une femme de soixante ans, et sa fille de 27 ans, qui étaient considérées comme des sorcières, ont été poignardées chez elles. Les meurtriers inconnus ont ensuite mis le feu à la maison.

... et brûlées vives

Premier vol d'un « Mirage III S »

EMMEN — Mercredi après-midi le pilote d'essai en chef Haefliger, du service technique militaire, a effectué un premier vol de 53 minutes à bord du premier « Mirage III S » construit en série en Suisse. Il s'agit de la version de combat de la série des Mirages. Le « Mirage-III S », qui porte le chiffre J-2304, est complètement équipé de l'électronique Taran. Le pilote est fort satisfait des résultats de ce vol. D'autres vols d'essai vont suivre.

● Le Conseil de sécurité se réunira le 3 novembre pour examiner la situation dans les territoires portugais d'Outre-Mer. Cette réunion était prévue pour le 28 octobre.

DANS TOUS LES SECTEURS DE COMBATS Le Vietcong « décroche » face au nombre que lui oppose la puissance américaine

Après Plei Me, le Vietcong semble avoir modifié ses objectifs : Da Nang et Chu Lai ont été à nouveau attaqués. Les « coups d'épingles » contre les bases américaines font assurément partie de la nouvelle tactique militaire communiste, qui consiste à harceler un poste puis à disparaître à l'arrivée de renforts importants. Les « Viet » paraissent vouloir éviter tout contact direct avec les troupes américaines... car il ne manquerait pas d'être suivi de bombardements intenses et meurtriers. Mais jour après jour, les combattants US et gouvernementaux quadrillent un peu plus les secteurs névralgiques; l'action rebelle s'en trouve, de ce fait, limitée.

IMPORTANTS RENFORTS A PLEI ME

SAIGON. — Des unités de la première division aéroportée américaine ont été chargées de déloger les éléments vietcongs qui tiennent le camp de Plei Me. En même temps, les avions amé-

ricains ont violemment attaqué une colline abritant des postes de tir des vietcongs. Les troupes aéroportées, arrivées sur les lieux par hélicoptères, ne se sont heurtées qu'à peu de Vietcongs. Ceux-ci se sont probablement retirés, après leurs attaques contre le camp. Un porte-parole militaire amé-

ricain a déclaré que 464 Vietcongs auraient été tués au cours des combats de ces derniers jours.

De Saïgon, on annonce qu'une attaque vietcong avait été repoussée mercredi par des éléments gouvernementaux, dans les environs de la capitale. Un porte-parole américain a prétendu que 100 Vietcongs au moins avaient été tués.

PARIS — Le 4 novembre à 20 heures, les Français sauront si — comme la majorité d'entre eux le prévoient — le général De Gaulle, après sept ans d'exercice du pouvoir, sera personnellement candidat à l'élection présidentielle du 5 décembre

A Salisbury, le premier ministre britannique mène une offensive sur deux fronts

SALISBURY — Journée chargée hier pour M. Wilson qui n'en a pas moins reçu 71 personnalités pour tenter de trouver une solution au différend qui oppose Londres à la Capitale Rhodésienne. L'activité inlassable du premier ministre britannique permettra-t-elle d'aboutir à un compromis ? Les nouveaux entretiens qu'il aura aujourd'hui encore, notamment avec les hommes d'affaires qui détiennent les gros capitaux en Rhodésie, ne vont pas manquer de les faire réfléchir sur les sanctions économiques que la Grande-Bretagne appliquerait face à une proclamation unilatérale d'indépendance.

LA FERMETÉ DE M. WILSON

M. Harold Wilson a mené hier une offensive sur deux fronts :

● Aux leaders africains, il a souligné qu'ils ne devaient pas s'attendre à voir des troupes britanniques débarquer en Rhodésie en cas de proclamation unilatérale d'indépendance. Il leur a demandé d'accepter la constitution de 1961 et de s'unir pour former dans ce cadre constitutionnel, une opposition cohérente. Ni Nkomo, ni Sithole, selon les milieux britanniques, n'ont rien promis. Ils ont répété, chacun de son côté, leur slogan habituel : égalité de vote, gouvernement de la majorité. Pourtant ils n'ont pas non plus rejeté la proposition de M. Wilson et il a été entendu qu'ils allaient y réfléchir et lui donneraient leur réponse au cours de leur prochaine entrevue, sans doute demain.

● Aux Blancs, c'est-à-dire à M. Smith mardi, et aux hommes d'affaires rhodésiens, mercredi, M. Wilson a clairement laissé entendre qu'ils n'avaient pas d'illusions à se faire sur la sévérité des sanctions qui seraient appliquées à la Rhodésie en cas de proclamation unilatérale d'indépendance. Il a essayé de les persuader que l'économie rhodésienne ne saurait y survivre et que les conséquences de cet effondrement seraient, sur le plan politique et racial, désastreuses. En conséquence, il leur a demandé de renoncer à la proclamation unilatérale, au nom même de leurs propres intérêts, et de continuer à collaborer avec la Grande-Bretagne dans un cadre constitutionnel, fondé sur celui de 1961.

L'Ecole polytechnique de Lausanne a besoin de 4.889.000 francs

L'école polytechnique de l'Université de Lausanne a besoin de 4.720.000 francs. Des subventions fédérales, communales, du fonds pour l'encouragement des recherches scientifiques et techniques, de la société d'aide aux laboratoires de l'EPUL, des constructeurs et exploitants de machines hydrauliques, ramènent cette dépense à 1.944.000 francs dont 224.000 francs à la charge du Département militaire, et 1.720.000 francs à la charge du Département de l'instruction publique. A part cette demande de 1.944.000 francs, l'école polytechnique demande encore un crédit de 2.945.000 francs pour l'a-

grandissement du laboratoire d'essai des matériaux, division des métaux.

Cela fait donc un total de 4 889 000 francs pour l'école polytechnique de l'Université de Lausanne.

Plus de 13 millions pour les routes vaudoises

LAUSANNE — Le Conseil d'Etat demande 13 et demi millions de francs pour les travaux de correction, d'amélioration de six routes principales de plaine. Ces travaux seront échelonnés selon une répartition des dépenses allant de 1966 à 1968.

HOMME DE MAIN D'AL CAPONE « LE GARÇON DE CAFE »...

CHICAGO — Paul Ricca, dit « le garçon de café », un des rares survivants de la bande d'Al Capone - Le balafre (Scarface) fait l'objet d'une mesure d'expulsion des Etats-Unis et sera dirigé soit vers la Grande-Bretagne soit vers l'Italie. Paul Ricca, 67 ans, est en effet accusé d'avoir fourni de faux renseignements en présentant dans sa jeunesse sa demande d'immigration aux Etats-Unis. Il peut faire appel jusqu'au 8 novembre. Si le gouvernement britannique refuse de le laisser entrer en Gran-

de-Bretagne, ainsi qu'il le souhaite, Ricca n'aura plus qu'une ressource : rentrer, bien qu'à contre cœur, dans son pays d'origine, l'Italie. A l'époque de la prohibition (1920-1933) Ricca était l'un des hommes de main du célèbre Al Capone. Il était notamment chargé de « convaincre » les tenanciers des débits de boisson clandestins d'acheter les bières et d'autres alcools distribués par Al Capone.

... SERA-T-IL EXPULSÉ DES ETATS-UNIS ?

BROUILLARD sur l'Allemagne

- Plus de 200 accidents
- Deux morts, 60 blessés

FRANCFORT — Un épais brouillard régnant sur l'Allemagne a provoqué, mercredi, des collisions en série sur les routes et a empêché tout trafic sur les aéroports de Berlin-Ouest et de Francfort. 132 autos ont été accidentées sur l'autoroute, entre Francfort et Cassel. On compte deux tués et 28 blessés. Les dégâts matériels s'élèvent à plusieurs centaines de milliers de marks. Entre Francfort et Mannheim, on avait enregistré mardi, 42 accidents ayant fait 32 blessés. Dans d'autres parties d'Allemagne fédérale, le brouillard a causé bien des accidents.

Israël à un tournant de l'histoire du Moyen-Orient

TEL-AVIV — M. Levi Eshkol, premier ministre d'Israël, a déclaré hier qu'un « tournant de l'histoire du Moyen-Orient » était en vue et que la récente visite à Paris du Maréchal Amer n'avait en rien affecté les bonnes relations entre Israël et la France.

S'adressant à Tel-Aviv, à plusieurs centaines de délégués de la communauté juive des Etats-Unis actuellement réunis en Israël, M. Eshkol a

déclaré notamment :

« Je crois pouvoir dire que nous avançons vers un tournant de l'histoire du Moyen-Orient et que, depuis un an, la situation de l'Etat d'Israël s'est améliorée ». M. Eshkol a salué à cette occasion le « réalisme » du président Bourguiba, que d'autres leaders arabes partagent « sans toutefois vouloir se l'avouer ».

Evoquant la récente visite à Paris, du maréchal Amer (RAU), M. Eshkol a déclaré : « Notre amitié pour la France est solidement assise. Le communiqué franco-égyptien soulignait d'ailleurs la nécessité de respecter l'intégrité et l'indépendance de tous les Etats, principe auquel nous adhérons nous aussi. C'est là une indication que le récent voyage du maréchal Amer à Paris ne s'est pas fait aux dépens de l'amitié franco-israélienne ».

Explosion dans une usine de carburant pour missiles

TREMONTON (Utah) — Une violente explosion s'est produite hier dans une « partie interdite » d'une usine de carburant pour missiles militaires « Minuteman » à Tremonton, dans l'Utah, faisant deux morts et trois blessés graves. On ignore encore les causes de l'explosion. C'est la première fois qu'un tel accident se produit dans cette usine depuis sa création en 1957.